

Ecrit professionnel de fin de formation

En quoi les animations d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle en école primaire sont des leviers pour la prévention des violences intrafamiliales ?

Amandine CHAVAS

Année 2022-2023

Sommaire

Sigles et acronymes	4
Introduction	5
Référentiel métier.....	6
Méthodologie	6
Comprendre la problématique.....	7
C'est quoi l'EVARS ?	7
Pourquoi « éducation » ?	10
Ecole primaire : quel public ? :.....	11
Composition des classes	11
Le développement de l'enfant.....	11
Difficultés à prendre en compte	13
Violences intrafamiliales (VIF) on parle de quoi ?.....	14
Chiffres	14
Impact sur les enfants.....	21
La prévention.....	25
Etat des lieux.....	26
Législation et politique française	26
La mise en œuvre dans les enseignements	27
Concernant les violences intrafamiliales	28
Les pratiques aujourd'hui : (bassin grenoblois et alentours)	28
L'éducation nationale.....	29
Des associations.....	29
Des centres sociaux	29
Des institutions	29
Programmes de prévention.....	29
Pourquoi ce focus ?	34
Expérience et retour terrain.....	34
Mon expérience et ma posture en tant que CCF	34
Enquêtes terrain.....	36
Contexte des enquêtes.....	36
Ce que je retiens et ressort.....	36
Comment ces interventions peuvent être des leviers de prévention ?	37
Par ces intervenant-es	37
La question du partenariat	37

En adaptant les animations.....	38
Le cadre et le déroulé	38
La variété des Thématiques.....	39
Des Outils	40
La place et la posture de l'intervenant·e :	42
La particularité de la·le CCF	42
Réponse à la problématique ?	44
La prévention primaire comme réponse ?	44
L'importance de commencer en école primaire	45
Sur quoi m'appuyer ?.....	45
Pourquoi tant de freins ?	47
Lien avec ma future pratique	47
Conclusion	49
Annexe 1 : Questionnaire	50
Annexe 2 : Tableau du développement de l'enfant	52
Annexe 3 : Conséquences des violences conjugales sur les enfants	53
Annexe 4 : Déroulé animation CM2.....	59
Annexe 5 : Violent-o-mètre « amitié »	60

Sigles et acronymes

CCF : Conseiller·e conjugal·e et familial·e

CSS (ex CPEF) : Centre de santé sexuelle

ECS : Education complète à la sexualité

EMALA : équipe mobile académique de liaison et d'animation

EVARS : Education à la vie affective, relationnelle et sexuelle

IVG : Interruption volontaire de grossesse

LAEP : Lieu d'accueil enfant-parent

VEO : Violences éducatives ordinaires

VIF : violences intrafamiliales

En quoi les animations d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle en école primaire sont des leviers pour la prévention des violences intrafamiliales ?

Introduction

Pour traiter cet écrit de fin de formation et cette problématique, j'ai choisi de débiter par me situer.

Je suis une femme blanche cisgenre hétérosexuelle et maman d'une petite fille de 2 ans. Les interventions en milieu scolaire et particulièrement auprès des enfants des écoles primaires m'intéressent. J'ai le sentiment que ces animations sont primordiales dans les luttes pour l'égalité femmes-hommes, contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles. Pourtant j'ai le sentiment qu'il n'y a pas suffisamment de moyens (financiers et humains) mis dans la prévention dans les écoles pour faire face à ces enjeux sociétaux.

En parlant avec différent-es professionnel·les j'ai l'impression que le constat est le même, les interventions en collège et lycée arrivent trop tard. Le travail d'animation semble plus difficile quand les jeunes adolescent·es sont déjà conformé·es par la société et ses normes. Leur pouvoir de réflexion et d'action ne semble pas avoir été aiguisé et entraîné suffisamment

Malgré mes convictions j'ai eu quelques réticences à traiter ce sujet. J'avais d'abord plus d'appétences pour écrire sur d'autres thématiques (comme l'IVG ou la précarité chez les femmes) mais sans me projeter pour autant. Ce qui me freinait pour aborder le sujet des animations en école primaire, était le lien que je pouvais faire entre le sujet et l'impression d'être renvoyée à mon « statut » de maman. Je n'avais pas envie de me dire que ce « statut » pouvait influencer ma prise de décision quand au choix de ma problématique. En même temps je reconnais qu'aujourd'hui ce rôle prend une part entière dans ma vie personnelle et professionnelle. Au point d'avoir l'impression qu'il a été empêchant durant ces deux années de formation. Je n'avais donc pas envie en choisissant un sujet d'être renvoyer à cette part de moi. Malgré cela je reconnais que ce parcours de vie influence tout de même ma vision de certaines choses et me persuade de l'importance d'agir en faisant ces interventions auprès du public des tout petits. Les enfants ont une forte importance dans l'évolution de la société et des ses enjeux.

Mon écrit s'inscrit aussi dans mon lieu de vie et sur un territoire. J'ai donc réalisé mes recherches sur le département de l'Isère en essayant de faire un focus plus précis sur la Matheysine et le Trièves, communes dans lesquelles je vis et travaille actuellement. Il me semblait pertinent de cibler une zone plus définie pour dégager des réflexions avec des pratiques locales liées aux problématiques qui peuvent parfois différées de l'agglomération Grenobloise par exemple. J'avais envie d'explorer ce qui se passait sur mon territoire pour être le plus en lien avec ma future pratique de CCF car je n'envisage pas de pratiquer le métier de conseiller·e conjugal·e et familial·e ailleurs que dans l'Isère pour le moment.

C'est en travaillant dans une association sur La Mure qui réfléchit notamment aux questions d'accès aux droits dans les communes rurales, que j'ai pu me rendre compte de l'appauvrissement des services de santé et de mobilité sur le territoire. J'ai aussi pris conscience de l'augmentation du nombre de personne en situation de précarité avec un grand nombre de femme monoparentale. En parallèle j'ai pu constater que le nombre de lieu ou d'association

œuvrant auprès du public 3-12 ans en matière de prévention est potentiellement plus bas que dans l'agglomération Grenobloise.

Référentiel métier

Mon sujet s'inscrit dans le référentiel d'activités du conseil conjugal et familial sur plusieurs activités et compétences. Il correspond notamment à la fonction de prévention dans le champ de la promotion de la santé et de la lutte contre les violences et plus particulièrement dans la prévention des comportements violents (en particulier relation filles / garçons et intrafamiliales) avec une orientation possible vers d'autres services et compétences. Le sujet traite également de la fonction éducative et pédagogique concernant le champ de la sexualité dans ses dimensions relationnelles, affectives et sociales avec l'organisation de et l'animation de séances d'éducation à la vie affective et sexuelle.

La fonction de contribution au diagnostic local et de maillage partenarial est abordée dans ce sujet autour de la construction de partenariats professionnels et intentionnels.

La fonction d'évaluation fait partie des bilans d'activités et d'évaluations des actions de prévention.

L'accueil et l'écoute active sont également mobilisés lors du recueil possible de parole d'enfants et/ou de personnel-les encadrants.

Et enfin il s'agit également de questionner la compétence de la conduite d'interventions collectives avec la capacité à animer et à mobiliser chaque personne du groupe dans une démarche interactive.

Méthodologie

Pour cet écrit j'ai choisi de m'appuyer sur plusieurs supports issus de mes recherches ou de mon expérience. Ce document sera donc parsemé de faits et d'analyse personnelle.

Expérience professionnelle

Mon expérience professionnelle m'a permise de rencontrer des personnes et des dispositifs liés aux animations de prévention et de comprendre mon territoire et les partenaires.

Recherche documentaires

J'ai effectué des recherches sur les différents sujets de ma problématique et j'ai sélectionné des supports différents. J'ai choisi de m'appuyer au maximum sur des documents récents ou dont les sources me paraissaient pertinentes et à jour. Les supports sont un mélange d'articles en ligne, de podcast, de livre...

La formation de CCF

Je me suis également appuyée sur des documents et interventions issus de certains modules de la formation CCF, notamment ceux sur les animations auprès du jeune public et sur les violences.

Retour du terrain

J'ai eu la chance d'être en contact régulier avec un CSS de mon territoire qui m'a permis d'assister à une animation EVARS auprès d'une classe de CM2. J'aurais souhaité assister à

d'autres animations et notamment auprès des 3-6 ans, mais je n'ai pas eu la possibilité de dédier du temps à plus de stage.

J'ai souhaité enrichir mon écrit avec des retours de professionnel·les intervenants auprès de ce public. Encore une fois j'aurais préféré pouvoir mener des entretiens avec les personnes directement, mais je n'ai pas eu la possibilité de me dégager plus de temps. J'ai donc créé un questionnaire et demandé à différentes personnes de me faire leur retour d'expérience (annexe 1).

J'ai voulu obtenir le maximum d'information sur le sujet, ce qui fait que mon document était assez long à remplir. Mais j'ai obtenu 4 retours sur les 6 structures sollicitées. Il a été plus facile pour moi d'obtenir des retours de la part de professionnel·les avec qui j'étais en contact directement par le biais de mon stage ou de mon travail actuel.

Comprendre la problématique

Pour répondre à la problématique il me semblait important de comprendre tous les mots et notions qui la compose.

C'est quoi l'EVARS ?

En faisant des recherches sur la notion d'éducation à la vie affective et sexuelle, je me suis rendu compte qu'il y avait plusieurs façon de décrire et de voir ce programme. J'ai décidé d'en sélectionner quelques unes qui me semblaient pertinentes et surtout intéressantes à présenter dans leurs différences et/ou complémentudes.

¹L'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS) peut aussi être appelée « Education à la sexualité ». C'est une expression qui peut générer des mal-entendus et être mal comprise notamment par le corps enseignement et les parents dans notre cas. C'est une « éducation » qui n'est pas restreinte qu'à la sexualité au sens de rapport sexuel mais plutôt au sens large des relations interpersonnelles et sociales mais qui n'enlève pas le fait que nous sommes des individus sexués.

Selon le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes dans le rapport de 2016 relatif à l'éducation à la sexualité: « L'éducation à la sexualité est une manière d'aborder l'enseignement de la sexualité et des relations interpersonnelles qui soit :

- Fondée sur l'égalité des sexes et des sexualités
- Adaptée à l'âge
- Basée sur des informations scientifiques
- Sans jugement de valeur.

Cette éducation s'inscrit dans une conception holistique de la santé et est un outil indispensable pour atteindre l'égalité femmes-hommes ».

D'après la circulaire à la sexualité du 12-09-2018 « Il s'agit d'une démarche éducative transversale et progressive, qui vise à favoriser l'estime de soi, le respect de soi et d'autrui,

¹ <https://coe.int/fr/web/commissioner/-/comprehensive-sexuality-education-protects-children-and-helps-build-a-safer-inclusive-society>

l'acceptation des différences, la compréhension et le respect de la loi et des droits humains, la responsabilité individuelle et collective, la construction de la personne et l'éducation du citoyen.

Son approche globale et positive doit être adaptée à chaque âge et à chaque niveau d'enseignement. Il est indispensable de s'appuyer sur les valeurs laïques et humanistes pour travailler avec les élèves dans une démarche fondée sur la confiance. »

On peut aussi dire que l'éducation à la sexualité regroupe trois domaines de connaissances et compétences : biologique, psycho-émotionnel et juridique.

²L'UNESCO définit l'éducation complète à la sexualité (ECS) comme « un processus d'enseignement et d'apprentissage fondé sur un programme portant sur les aspects cognitifs, affectifs, physiques et sociaux de la sexualité. Elle vise à doter les enfants et les jeunes de connaissances, d'aptitudes, d'attitudes et de valeurs qui leur donneront les moyens de s'épanouir – dans le respect de leur santé, de leur bien-être et de leur dignité –, de développer des relations sociales et sexuelles respectueuses, de réfléchir à l'incidence de leurs choix sur leur bien-être personnel et sur celui des autres et, enfin, de comprendre leurs droits et de les défendre tout au long de leur vie. »

« L'ECS est un enseignement dispensé dans les contextes formels et non formels qui est :

Scientifiquement exact : le contenu de l'ECS est basé sur des faits et des données factuelles concernant la santé sexuelle et reproductive, la sexualité et les comportements.

Progressif : l'ECS est un processus éducatif continu qui commence dès le plus jeune âge, et dans lequel les nouvelles informations s'appuient sur les connaissances déjà acquises grâce à une approche programmatique en spirale.

Adapté à l'âge et au niveau de développement : le contenu de l'ECS tient compte de l'évolution des besoins et des capacités des enfants et des jeunes à mesure qu'ils grandissent. En fonction de l'âge et du niveau de développement des apprenants, l'ECS aborde, au meilleur moment, les sujets les plus pertinents pour leur santé et leur bien-être. Elle s'adapte aux différents niveaux de développement, ajuste son contenu en cas de retard cognitif et affectif, et est dispensée au moment où les messages liés à la santé sexuelle et reproductive et aux relations interpersonnelles ont le plus de chances d'être assimilés.

Basé sur un programme : l'ECS est intégrée à un programme écrit qui guide les efforts déployés par les éducateurs pour favoriser l'apprentissage de leurs apprenants. Le programme comprend les principaux objectifs de l'enseignement, la définition des objectifs de l'apprentissage, la présentation de concepts, et la transmission de messages fondamentaux d'une manière claire et structurée. Il peut être dispensé dans un contexte scolaire ou non.

Complet : l'ECS offre l'occasion d'acquérir des connaissances sur la sexualité qui sont exhaustives, précises, fondées sur des données factuelles et adaptées à l'âge de l'apprenant. Elle aborde les questions relatives à la santé sexuelle et reproductive, mais aussi à l'anatomie et la physiologie sexuelles et reproductives, à la puberté et la menstruation, à la reproduction, la

² « Principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité » publié en 2018 par l'UNESCO, l'UNICEF, l'UNFPA, ONU Femmes, l'OMS et le secrétariat de l'ONUSIDA.

contraception moderne, la grossesse et l'accouchement, et aux IST, notamment le VIH et le SIDA. L'ECS couvre la totalité des thèmes que les apprenants doivent connaître, y compris ceux qui peuvent poser problème dans certains contextes sociaux et culturels.

Elle favorise l'autonomisation des apprenants en améliorant leurs compétences en matière d'analyse, de communication et de préparation à la vie courante aux fins de leur santé et de leur bien-être, et en lien avec la sexualité, les droits humains, une vie de famille et des relations interpersonnelles saines et fondées sur le respect, les valeurs personnelles et collectives, les normes culturelles et sociales, l'égalité des genres, la non-discrimination, le comportement sexuel, la violence (notamment celle qui est fondée sur le genre), le consentement et l'intégrité physique, les abus sexuels et les pratiques préjudiciables telles que les mariages précoces forcés et l'excision/les mutilations génitales féminines.

D'autre part, « complète » renvoie à l'étendue et à l'approfondissement des sujets abordés, ainsi qu'au contenu dispensé avec régularité aux apprenants tout au long de leur éducation, plutôt qu'à l'occasion d'un cours ou d'une intervention unique.

Fondé sur une démarche inspirée des droits humains : l'ECS s'appuie sur l'idée de droits humains universels et promeut cette conception qui inclut les droits des enfants et des jeunes, ainsi que les droits de tous les individus à la santé, à l'éducation, à un accès équitable à l'information et à la non-discrimination. Recourir à une démarche inspirée des droits humains dans le contexte de l'ECS implique en outre de sensibiliser les jeunes, en les encourageant à prendre conscience de leurs droits, à reconnaître et respecter les droits des autres, et à défendre ceux dont les droits sont violés. Donner accès aux jeunes, sur un pied d'égalité, à l'ECS est conforme à leur droit au meilleur état de santé susceptible d'être atteint, ce qui inclut la possibilité de faire des choix sexuels sûrs, responsables, respectueux et libres de toute contrainte et violence, ainsi que leur droit d'accéder aux informations dont ils ont besoin pour gérer efficacement leur santé.

Fondé sur l'égalité des genres : l'ECS aborde les différentes façons dont les normes de genre peuvent influencer les inégalités, ainsi que la façon dont ces inégalités peuvent influencer sur l'état de santé général et de bien-être des enfants et des jeunes, tout en interférant avec les efforts déployés pour prévenir certains problèmes tels que le VIH, les IST, les grossesses précoces et non désirées et la violence basée sur le genre. L'ECS contribue à l'égalité des genres en sensibilisant au rôle central et diversifié du genre dans la vie des individus, en examinant les normes de genre façonnées par les différences et les similarités culturelles, sociales et biologiques, et en encourageant la création de relations interpersonnelles respectueuses et équitables fondées sur l'empathie et la compréhension. La prise en compte de la problématique du genre dans l'ensemble des programmes d'ECS est essentielle pour garantir l'efficacité des programmes.

Adapté à la culture et au contexte : L'ECS favorise des relations interpersonnelles respectueuses et responsables, en aidant les apprenants à examiner, comprendre et remettre en cause la façon dont les structures, normes et comportements liés à la culture ont des répercussions sur les choix et les relations des individus dans un contexte spécifique.

Transformateur : l'ECS contribue à l'édification d'une société juste et bienveillante, en renforçant les moyens d'action individuels et collectifs, en encourageant la réflexion critique et

en consolidant la citoyenneté des jeunes. Elle offre aux apprenants la possibilité de découvrir et de cultiver des valeurs et des attitudes positives à l'égard de la santé sexuelle et reproductive, et de développer leur estime d'eux-mêmes et le respect des droits humains et de l'égalité des genres. En outre, l'ECS donne aux jeunes les moyens d'assumer la responsabilité de leurs décisions et comportements, et de leurs conséquences sur les autres. Elle renforce les capacités et les attitudes qui permettent aux jeunes de traiter les autres avec respect, acceptation, tolérance et compassion, sans tenir compte de l'origine ethnique, raciale, sociale ou économique, ni du statut d'immigrant, de la religion, du handicap, de l'orientation sexuelle, de l'identité ou de l'expression de genre, ou des caractéristiques sexuelles.

À même de développer les compétences pour la vie courante nécessaires à l'appui de choix sains : cela inclut la capacité de réfléchir et de prendre des décisions éclairées, de communiquer et de négocier efficacement, ainsi que de faire preuve de fermeté. Ces compétences peuvent aider les enfants et les jeunes à nouer des relations respectueuses et saines avec les membres de leur famille, leurs pairs, leurs amis et leurs partenaires romantiques ou sexuels. »

J'aimerais compléter ces textes et le programme de l'EVARS en m'appuyant notamment sur les valeurs du planning familial qui sont d'éducation populaire et féministes. Cela rajoute une autre approche dans la manière d'aborder les sujets avec les participant·es.

Pourquoi « éducation » ?

Pour moi le mot « éducation » a une connotation très scolaire voir punitive et évaluative. Je ne conçois pas l'EVARS comme cela et n'ait pas envie que les animations soient considérées comme des cours. Mais en réfléchissant et en faisant quelques recherches pour comprendre pourquoi le mot « éducation » est utilisé, j'ai pu lire dans un article en ligne³ que le concept d'éducation, issu du latin *educatio* du verbe *ducere* (conduire, guider), s'entend, selon E. Durkheim, comme un processus de socialisation des individus à travers la famille, l'école, les médias...

Ce concept est différent de l'instruction qui se comprend plutôt, comme la transmission de savoirs et de connaissances à travers l'enseignement et en premier lieu l'école. J'avais donc assimilé le mot « éducation » au concept de « l'instruction » qui me semble éloigné des principes de l'EVARS.

Dans son rapport « L'Éducation : un trésor est caché dedans », l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (l'UNESCO) estime que l'éducation doit s'organiser autour de quatre apprentissages fondamentaux qui sont :

- apprendre à connaître,
- apprendre à faire,
- apprendre à vivre ensemble,
- apprendre à être.

Au-delà de l'école, il existe d'autres formes d'apprentissage qui permettent l'émancipation des individus et leur participation à la vie en société. C'est le cas de l'éducation populaire, qui a émergé au cours du siècle des Lumières et qui est difficile à définir, en raison de la diversité des

³ <https://www.avise.org/articles/education-de-quoi-parle-t-on>

sensibilités et des acteurs qui la composent. Mais il semblerait que les différents mouvements se rejoignent autour d'un principe simple : s'engager pour diffuser la connaissance au plus grand nombre, afin que chacun puisse s'épanouir et agir dans la société.

Ecole primaire : quel public ? :

Composition des classes

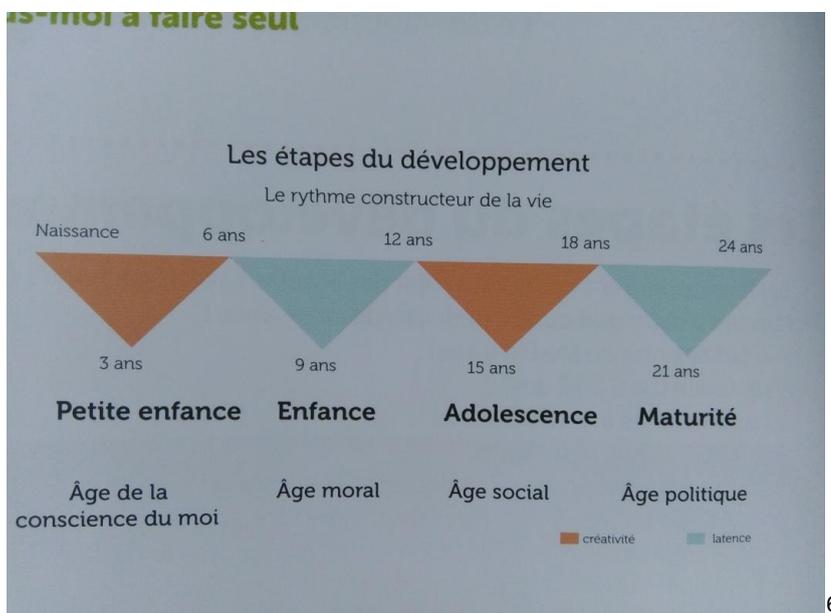
Selon le site du service public : L'école primaire regroupe l'école maternelle (de la petite à la grande section) et l'école élémentaire (du CP au CM2). Elle comprend les 2 premiers cycles d'enseignement, le cycle des apprentissages premiers (3 niveaux de la maternelle) et celui des apprentissages fondamentaux (du CP au CE2). Elle comprend également, en partie, le 3e cycle, cycle de consolidation (CM1 et CM2), qui s'achève au collège en 6e.

Le développement de l'enfant

Lors de mes recherches, il ne m'a pas paru si simple de trouver une façon d'aborder le développement de l'enfant sur les âges qui m'intéressent pour cet écrit soit 3 à 12 ans.

Car comme j'ai pu le comprendre, l'enfant développe énormément de chose sur ce laps de temps et sur des sphères bien différentes. Je ne souhaitais pas m'étaler sur toutes ces informations qui ne sont pas nécessaire de prendre en compte dans ce type d'animation.

J'ai souhaité aller le plus à l'essentiel possible en parlant d'un certain type développement, ce qui n'inhibe pas les autres. Je me suis donc appuyée sur un article en ligne⁴ qui reprend le concept décrit par Charlotte Poussin⁵ sur la pédagogie de Maria Montessori en choisissant de supprimer des passages moins en lien avec la thématique.



⁴ <https://apprendreaeduquer.fr/etapes-developpement-enfant-montessori/>

⁵ Apprends-moi à faire seul, la pédagogie Montessori expliquée aux parents de Charlotte Poussin (éditions Eyrolles)

⁶ Apprends-moi à faire seul, la pédagogie Montessori expliquée aux parents de Charlotte Poussin (éditions Eyrolles)

Il est dit que Maria Montessori a distingué quatre périodes de croissance chez les êtres humains:

- la petite enfance (de 0 à 6 ans) : l'âge de la conscience du moi,
- l'enfance (de 6 à 12 ans) : l'âge moral,
- l'adolescence (de 12 à 18 ans) : l'âge social,
- la maturité (de 18 à 24 ans) : l'âge politique.

Selon elle, le développement de l'être humain n'est pas linéaire, il ressemble à un cycle de transformations, comme des métamorphoses ou de nouvelles naissances, que se soit physiques ou psychiques. Chacune de ces périodes de croissance est préparée par la précédente et elles se suivent. Il y a deux périodes qui sont considérées comme plus importantes : la petite enfance et l'adolescence que se soit en termes de transformations physiques et psychologiques. La petite enfance est une période essentielle car c'est celle-là qui va créer les ressources mobilisables.

Dans son livre, Charlotte Poussin développe les trois premières étapes du développement chez les enfants et les adolescents selon l'approche Montessori : petite enfance, enfance et adolescence. J'ai choisi de partager uniquement les deux premières qui concernent principalement le public des écoles primaires.

La petite enfance (de 0 à 6 ans) : acquisition des caractéristiques humaines et construction de sa personnalité

Cela prend des années à un enfant pour se construire en tant qu'individu. Charlotte Poussin écrit : "Son identité se construit peu à peu jusqu'au jour où il dit "moi", "je" entre 2 et 3 ans. Puis elle se consolide de 3 à 6 ans. L'individu SE construit."

Pour Maria Montessori, la principale caractéristique du jeune enfant est celle d'absorber tout ce qui l'entoure ce qu'on peut appeler l'esprit absorbant. C'est ce qui lui permet d'assimiler des expériences pour se construire en les intégrant. On peut dire qu'il devient progressivement conscient à partir de 3 ans. Donc l'environnement que l'on offre ou refuse à un enfant, participe pleinement à la construction de sa personnalité.

La petite enfance est caractérisée notamment par :

- le besoin de protection et de repères,
- les périodes sensibles,
- l'esprit absorbant (inconscient de 0 à 3 ans et conscient de 3 à 6 ans),
- le développement du langage,
- la découverte de son environnement,
- le cheminement vers l'indépendance, l'exercice plus en plus développé de la volonté et de l'autonomie,
- la prise de conscience de son individualité,
- l'exploration sensorielle et l'observation passionnée (qu'est-ce que c'est ? comment on fait ?)

L'enfance (de 6 à 12 ans) : aide-moi à penser par moi-même !

C'est une période plus calme que la petite enfance. L'enfant consolide ses apprentissages. De 6 à 12 ans, l'enfant passe à l'esprit comprenant et se raisonne et questionne sans cesse. Il se construit :

- socialement : en tant que membre d'une collectivité, iel cherche la compagnie de ses pairs (plus que celle des autres adultes). Iel aime être avec ses amis et agir en groupe.
- moralement : iel développe une conscience nécessaire à la vie sociale et communautaire. Iel a un grand sens de la justice et veut distinguer ce qui est bien de ce qui est mal. Iel se pose des questions sur ce qui est acceptable ou inacceptable.
- culturellement : l'enfant acquiert sa culture.
- intellectuellement : l'enfant s'intéresse à tout et a intellectuellement la capacité d'accéder à beaucoup plus qu'on ne pense.

A ce moment là, l'enfant est capable de se décentrer de lui-même et de se tourner vers le monde. Maria Montessori qualifie l'enfant de 6 ans de "nouveau né social".

Ainsi, la pédagogie Montessori inclue l'enfant dans l'Histoire : l'histoire de la Terre, du langage et des mathématiques. En l'incluant de cette manière, notamment à travers les grands récits, on le rend conscient de ce qu'il doit à ceux qui l'ont précédé. On le rend également responsable de la suite de l'Histoire.

L'enfance est caractérisée par :

- le développement de la conscience sociale (besoin de vivre en groupe),
- le développement de la conscience morale (sens de la justice),
- l'exploration d'un univers toujours plus large (pourquoi ? comment ?).

J'ai trouvé également intéressant de prendre en compte le développement social et cognitif de l'enfant pour les animations, que l'on peut retrouver dans le tableau en annexe (annexe 2) sur le site internet d'EDUSCOL. On peut voir que :

- **de 3 à 4 ans** l'enfant est capable de reconnaître plusieurs parties du corps. C'est aussi l'âge auquel il peut critiquer autrui.
- **de 4 à 5 ans** l'enfant comprend l'état mental d'autrui et il y a une « stabilité du genre » (se reconnaît comme garçon ou fille).
- **de 5 à 6 ans** l'enfant sait se « contrôler » et négocie avec les adultes
- **de 7 à 11 ans** l'enfant construit son identité de genre (conformité à des références culturelles) et ségrégation sexuelle. Iel a une morale pré conventionnelle : conséquences des actions (exemple : punition), en déterminent la valeur morale. C'est aussi le début de la puberté.

Ce que je trouve intéressant dans cette façon de voir le développement de l'enfant, c'est de comprendre que cet âge là est déterminant pour l'adulte en devenir, qui va faire la société et les mœurs de demain.

Il me semble que cette période est charnière dans le développement d'individu capable de s'affirmer, de prendre conscience de leurs corps, de leurs limites et de celles des autres. Ce qui me paraît être un excellent début pour agir sur les violences faites aux enfants.

Difficultés à prendre en compte

Il me semble important de prendre en compte la temporalité des développements des enfants. Chaque individu et environnement est différent et l'enfant n'est pas mature sur tous les stades au même moment.

Sa capacité de concentration peut être courte, il est important de s'adapter aux rythmes des enfants.

La constitution des classes peut varier en fonction des établissements. Dans certaines structures, notamment dans des villages ruraux, le nombre d'enfant par classe peut être moindre et donc les niveaux et âges mélangés.

Avoir conscience des situations individuelles, en sachant que en France, un enfant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté, et la crise sanitaire est venue fragiliser de nombreuses familles.

Dans ce sujet je parle surtout de la prévention autour des violences faites aux enfants. Mais celles-ci peuvent être multiples et portées différents « noms ». Il peut s'agir de violences intrafamiliales (qui comprend aussi l'inceste), mais également de violence éducatives ordinaires (VEO).

Violences intrafamiliales (VIF) on parle de quoi ?

L'expression « violences intrafamiliales » concerne toutes les violences qu'elles soient physiques, sexuelles, psychologiques ou autre, dès lors qu'elles sont commises entre membres d'une même famille.

A l'intérieur des violences intrafamiliales, on peut distinguer les violences faites aux femmes, et les violences faites aux enfants.

Lorsqu'on étudie les violences conjugales, il est évident que la place des enfants est pour la moins délicate. Même lorsqu'ils ne sont pas personnellement agressés, ils n'en restent pas moins des victimes auquel il faut venir en aide.

Conséquence du COVID

Tout comme pour les violences faites aux femmes, la crise liée au COVID-19, et, en particulier le premier confinement décidé en mars 2020, affecte fortement le domaine lié à la protection de l'enfance. Le premier confinement a posé un double problème.

Premièrement, les enfants qui vivaient dans un environnement familial à risque se sont retrouvés isolés des services sociaux, de l'assistance qu'ils pouvaient également recevoir des professeurs et du personnel éducatif. En outre, la promiscuité forcée liée au confinement peut favoriser le passage à l'acte violent d'un conjoint violent ou d'un parent violent.

Deuxièmement, pour les enfants qui font l'objet d'une mesure éducative et qui ont dû être confinés dans des structures de la protection de l'enfance en danger qui ne sont pas adaptées au huis-clos imposé par le confinement.⁷

Chiffres

Tout d'abord, il est nécessaire d'évoquer quelques chiffres qui permettent d'illustrer la réalité des violences intrafamiliales en France.

⁸En 2019, 44 % des plaintes pour violences physiques ou sexuelles enregistrées par les services de sécurité concernent des violences commises au sein de la famille, ce qui représente 160 000

⁷ <https://initiadroit.com/les-violences-intrafamiliales/>

⁸ Insee.fr

victimes (119 000 majeures et 41 000 mineures). En un an, ces plaintes ont augmenté de 14 % (+ 13 % lorsque la victime est majeure, + 15 % lorsqu'elle est mineure), probablement en lien avec le Grenelle sur les violences conjugales lancé en 2019 qui a pu favoriser un meilleur accueil par les services de sécurité, inciter les victimes de violences conjugales à davantage déposer plainte et peut-être, plus largement, encourager les signalements de toute forme de violences intrafamiliales. La hausse des violences intrafamiliales s'est poursuivie en 2020 (+ 10 %) notamment lors du premier confinement (du 17 mars au 10 mai 2020), où l'isolement strict a pu exacerber les tensions au sein des familles.

Les victimes de violences intrafamiliales subissent presque exclusivement des violences physiques (96 %) de la part du conjoint ou de l'ex-conjoint (90 %) lorsqu'elles sont majeures, alors que les violences sexuelles sont plus fréquentes à l'encontre des mineurs (23 % des violences intrafamiliales sur mineur).

La majorité de ces victimes sont des femmes : 77 % lorsqu'il s'agit de violences physiques et 85 % pour les violences sexuelles. Cependant, avant 15 ans, les garçons sont légèrement plus nombreux à subir des violences physiques. Au sein de la famille, les victimes de violences sexuelles sont particulièrement jeunes : 60 % ont moins de 15 ans contre 18 % des victimes de violences physiques ; pour ces dernières, les plus exposées sont les femmes de 20 à 39 ans (42 % de l'ensemble des victimes).

En 2019, 115 000 personnes ont été mises en cause pour des violences intrafamiliales, majoritairement des hommes (83 %). Les mis en cause sont quasi exclusivement des hommes pour les violences sexuelles sur majeur (99 %) et sur mineur (95 %). Dans les violences physiques, leur part est moins importante lorsque la victime a moins de 15 ans (59 %).

La violence, y compris la violence basée sur le genre : selon les estimations mondiales, près d'une femme sur trois (35 %) à travers le monde a déjà subi, au cours de sa vie, des violences physiques et/ou sexuelles de la part de son partenaire intime ou d'un tiers. Une femme meurt tous les 3 jours victime de violences conjugales.

La violence est une violation des droits de la personne et elle accroît, pour les femmes, les filles et les populations déjà vulnérables, les risques d'infection par le VIH et de grossesse non désirée, entre autres problèmes sanitaires et sociaux (ONUSIDA, 2017). La violence au sein du couple est la plus répandue (OMS, 2016b).

Focus sur les enfants

Tous les 5 jours un enfant décède après avoir été victime de violences intrafamiliales.

Selon l'OMS, pour la zone Europe⁹ :

- 13,4 % des filles et 5,7 % des garçons sont victimes de **violence sexuelle**
- 22,9 % des enfants sont victimes de **violence physique**
- 29,1 % des enfants sont victimes de **violence psychologique**

⁹ selon la Haute Autorité de Santé en octobre 2014 dans le rapport "Maltraitance chez l'enfant, repérage et conduite à tenir"

- Chez les enfants témoins de violence conjugale, le risque d'un autre type de maltraitance¹⁰ serait de 30 à 60 %.
- Selon les données annuelles du 119 (Allo Enfance en Danger), les enfants concernés par les appels sont principalement victimes de **violences physiques et psychologiques** même si les cas de négligences lourdes sont en augmentation¹¹.

L'ampleur de la violence à l'encontre des enfants et de la violence liée au genre est démontrée par les données suivantes : environ 120 millions de filles à travers le monde (un peu plus d'une fille sur 10) ont subi un rapport sexuel forcé ou d'autres actes sexuels forcés ou toute autre forme de violence de la part de leur partenaire intime à un moment de leur vie (UNICEF, 2014b); les abus sexuels sur mineurs concernent aussi bien les garçons que les filles.

Des études internationales (Barth et al., 2012) révèlent qu'environ 20 % des femmes, et entre 5 % et 10 % des hommes, rapportent avoir été victimes de violences sexuelles dans leur enfance ; la violence chez les jeunes, y compris la violence dans les relations amoureuses, constitue aussi un problème majeur (OMS, 2016b) ; au moins 200 millions de femmes et de filles vivant aujourd'hui ont subi l'excision/des mutilations génitales féminines (E/MGF) dans 30 pays.

Dans la plupart de ces pays, ces pratiques ont eu lieu quand elles avaient moins de 5 ans (Plan, 2016); la cohabitation/le mariage précoce forcé(e) constitue une violation des droits fondamentaux de la personne et placent les filles dans une situation de vulnérabilité en raison du déséquilibre des pouvoirs entre la jeune épouse et son mari.

Hors violences conjugales

¹²Les violences intrafamiliales physiques ou sexuelles commises entre membres d'une même famille, hors conjoint ou ex-conjoint, ont augmenté de 16% en 2021 par rapport à 2020, selon une étude publiée mardi 28 février par le ministère de l'Intérieur. Ces chiffres poursuivent la même progression du nombre de victimes signalées depuis 2016, avec même une accélération concernant les violences sexuelles.

Au total, 64 300 victimes de violences intrafamiliales non conjugales, dont 47 900 pour des violences physiques et 16 400 pour des violences sexuelles, ont été recensées par la police et la gendarmerie en 2021.

Dans le détail, la hausse du nombre de victimes est portée par les signalements pour violences sexuelles (+26%), devant les violences physiques (+13%). Ces augmentations s'inscrivent "dans un contexte de libération de la parole et d'amélioration de l'accueil des victimes par les services", selon l'étude.

Près de 80% des victimes sont mineures

"La part des victimes dénonçant des faits anciens (...) augmente régulièrement", ajoute le rapport. Ainsi, de nombreux faits enregistrés en 2021 par les forces de l'ordre concernent

¹⁰ Le fait de vivre dans un climat de violence conjugale est une forme de maltraitance

¹¹ Étude annuelle sur les données du 119, <https://www.onpe.gouv.fr/chiffres-cles-en-protection-lenfance#Analyse%20appels%20entrant>

¹² https://www.francetvinfo.fr/societe/harcelement-sexuel/les-violences-intrafamiliales-ont-augmente-de-16-en-2021-selon-le-ministere-de-l-interieur_5684702.html

souvent des abus commis plusieurs années auparavant. Pour les faits de violences sexuelles intrafamiliales enregistrées et commises en 2021, la hausse est de 7%.

"La majorité des victimes de violences intrafamiliales non conjugales ne signalent pas aux services de sécurité les faits qu'elles ont subis", rappelle le ministère de l'Intérieur. Ainsi, selon l'enquête de victimation dite "Genese", en 2020, seules un tiers des victimes majeures ont déclaré ces violences à la police ou la gendarmerie.

Focus sur l'inceste.

¹³En 2009, selon le sondage téléphonique Ipsos de l'association Face à l'Inceste, 2 millions de Français déclaraient être victime d'inceste. En 2015, l'association renouvelle le même sondage par internet, 4 millions de Français révélaient avoir subi l'inceste. Après la vague #Metoo, iels ont voulu connaître le nouveau chiffre de l'inceste en France.

Pour le troisième sondage, la même méthodologie a été employée par un sondage internet facilitant l'expression des personnes interrogées.

Dans un premier temps, il a été cherché à savoir combien de Français connaissent une victime de l'inceste, puis ensuite les personnes sont interrogées sur le lien qu'elles ont avec ces victimes. Les répondants qui déclarent être « la victime qu'elles connaissent » permettent d'obtenir le chiffre de l'inceste en France.

Évolution de notre chiffre de l'inceste	2009 Ipsos (par téléphone)	2015 Harris (par internet)	2020 Ipsos (par internet)
Personnes interrogées connaissant une victime	26%	27%	32%
La personne victime est « Elle-même »	11%	22%	29%
Population française	64 304 500	66 422 469	67 063 703 (p)
Nombre de victimes en France	3%	6%	10%
Nombre de Français déclarant être victimes	2 millions	4 millions	6,7 millions

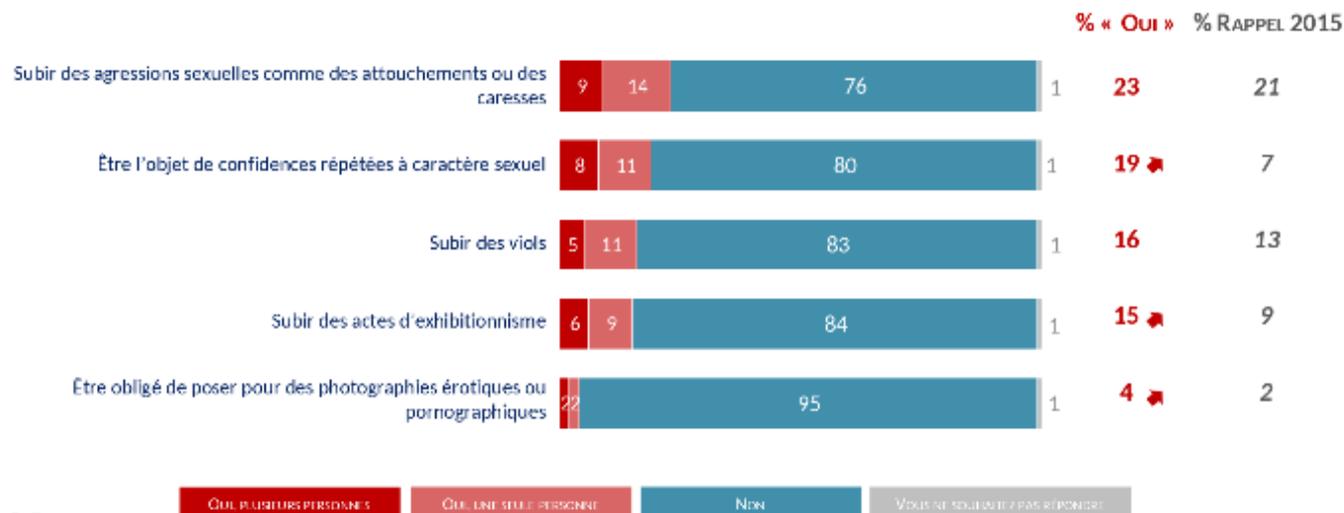
Tableau 1(p) populations 2018, 2019, 2020, état civil 2019, soldes migratoires 2017, 2018, 2019 : résultats provisoires à fin 2019.

Sondage 2020 pour Face à l'inceste réalisé par l'Ipsos (4 et 5/11/2020)

¹³ <https://facealinceste.fr/blog/publication/le-nouveau-chiffre-de-l-inceste-en-france>

Les déclarations de vécu de situations d'inceste progressent fortement, une évolution probablement due en grande partie à une libération importante de la parole.

Personnellement, connaissez-vous dans votre entourage une ou plusieurs personnes qui étant enfant ou adolescent ont rencontré les situations suivantes avec un membre de leur propre famille (par exemple un père, une mère, un grand-père ou encore un oncle ou un frère) ?



BASE : ENSEMBLE DE L'ÉCHANTILLON (N=2033)

© Ipsos | Les Français face à l'inceste - Pour l'association FACE À L'INCESTE - Novembre 2020

GAME CHANGERS



32% des Français connaissent au moins une victime d'inceste dans leur entourage.

29% de ces Français déclarent que cette personne victime qu'elles connaissent est « Elle-même ».

1 Français sur 10 déclare avoir été victime d'inceste.

Ces personnes (enfant, adolescent) qui ont été victimes de ces situations étaient-elles... ?

% au sein des Français*



BASE : CONNAISSANT AU MOINS UNE PERSONNE VICTIME D'UNE SITUATION (N=329)

© Ipsos | Les Français face à l'inceste - Pour l'association FACE À L'INCESTE - Novembre 2020

* Recalculé au sein de l'ensemble de l'échantillon des 2033 Français interrogés

GAME CHANGERS



Au total 10% des Français déclarent avoir été victimes d'inceste soit 6,7 millions de personnes. 78% de femmes et 22% d'hommes.

Si on élargit le champ de la violence

Chaque année, 246 millions d'enfants sont victimes d'actes de violence basée sur le genre, notamment de mauvais traitements, de harcèlement, de violence psychologique et de harcèlement sexuel en milieu scolaire ou sur le chemin de l'école. Ils sont 25 % à être victimes de violences physiques, et 36 % à subir des violences psychologiques (OMS, 2016c) ;

Les élèves perçus comme non conformes aux normes prédominantes en matière de sexe et de genre, notamment les élèves lesbiennes, gays, bisexuel(le)s ou transgenres, sont plus vulnérables face à la violence à l'école. La violence fondée sur l'orientation sexuelle et sur l'identité ou l'expression de genre, également appelée violence homophobe et transphobe, est une forme de violence basée sur le genre en milieu scolaire (UNESCO, 2016b).

Les grossesses précoces et non désirées peuvent aussi être le résultat d'actes de violence sexuelle commis par des enseignants et des élèves. La grossesse en milieu scolaire inclut du harcèlement et des brimades, de la part des camarades comme des enseignants, à l'encontre des filles enceintes et des mères adolescentes (UNESCO, 2017).¹⁴

Violences éducatives ordinaires (VEO)

Quand on parle de violence sur les enfants, cela me fait également penser aux violences éducatives ordinaires. Celles-ci ne sont pas infligées uniquement dans le cercle familial, mais peuvent également être institutionnelles. Je choisis d'en parler car j'en ai pris d'autant plus conscience en écoutant l'épisode de « Un podcast à soi »¹⁵ par Charlotte Bienaimé sur « L'école de la violence ».

Dans ce podcast les violences commencent dans la manière de considérer les enfants, notamment en ne leur apprenant pas leurs droits. Ce sont souvent des violences « invisibles », comme de la dévalorisation du chantage, des menaces, des humiliations, des insultes. Des violences qu'on peut appeler « violences psychologiques ».

Les violences dites éducatives peuvent être physiques, psychologiques et/ou émotionnelles. Elles sont souvent approuvées socialement et peuvent être vues comme des gestes à viser éducatives comme par exemple la fessée ou la mise au coin. Ces « gestes » peuvent être punis ou tolérés en fonction de si c'est son enfant ou celui d'un autre... Ces violences sont souvent incorporées et intégrées dans nos sociétés, voir même recommandées et prescrites par des textes éducatifs ou religieux en se conformant à certaines normes.

L'absence de capacité juridique des enfants crée de l'impuissance et renforce le statut de victime silencieux. Il présume notamment des incapacités des enfants et de ce fait, crée ces incapacités. Le statut de mineur est défini arbitrairement par l'âge et définit les droits qui s'en suivent. Il existe une responsabilité pénale à partir de 13 ans, ce qui signifie que l'enfant peut être mis en détention. Et en même temps, les mineurs sont privés de certains droits de manière ordinaire. On peut par exemple citer des restrictions de circulation ou encore l'obligation de porter plainte avec ses parents. Des contraintes que l'on ne ferait pas à un adulte ou dans ces cas vraiment spécifiques. Tout ceci crée une situation de dépendance des enfants vis-à-vis des adultes. On peut comparer cela à une sorte de droit de propriété qui ressemble au statut des femmes qui

¹⁴ « Principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité » publié en 2018 par l'UNESCO, l'UNICEF, l'UNFPA, ONU Femmes, l'OMS et le secrétariat de l'ONUSIDA.

¹⁵ Un podcast à soi par Charlotte Bienaimé d'Arte Radio, mars 2023 épisode 44 « L'école de la violence ».

étaient considérées comme mineures et donc sans capacité juridiques avant, ou encore comme celui des esclaves assimilé-es à des objets appartenant à un-e propriétaire.

On peut considérer que ces violences participent à la domination des adultes sur les enfants. Mais cette domination adulte est un peu le dernier baston de la hiérarchie sociale, elle n'est pas pensée comme la domination masculine, de classe ou autre. Christinne Delphy est la première à définir cette domination.

D'ailleurs la modification de la loi en 2019 est très loin du projet initial qui était plus détaillé et qui amenait des exemples de violences physiques ou psychologiques. La loi actuelle est assez libre d'interprétation et les violences ne sont pas explicitement abolies. Le « droit de correction » qui permettait aux parents de donner une fessée à leurs enfants dans le cadre éducatif n'est plus en vigueur depuis le 10 juillet 2019 mais cela n'est pas écrit comme interdit. De plus cette loi ci-dessous sur l'autorité parentale est peu connue.

Article 371 – 1 du code civil¹⁶ :

L'autorité parentale est un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant.

Elle appartient aux parents jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant pour le protéger dans sa sécurité, sa santé et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement, dans le respect dû à sa personne.

L'autorité parentale s'exerce sans violences physiques ou psychologiques.

Les parents associent l'enfant aux décisions qui le concernent, selon son âge et son degré de maturité.

Dans ce podcast elle parle notamment de l'agisme comme discrimination, car le statut d'enfant est particulier puisque souvent considéré comme ayant peu de droit, ou que l'autorité parentale prime sur les droits de l'enfant. En regardant la position de l'enfant d'un prisme féministe, il peut être notamment comparé aux combats des femmes (ou personnes à vulves). Il s'agit alors de faire valoir ces droits en tant qu'individus mais également faire entendre sa parole contre celle d'un·e dominant·e et dans le cas des enfants contre les adultes.

On peut voir d'ailleurs que la parole de l'enfant est sans cesse remise en cause, les faits sont souvent minimisés et on constate également un inversement de la culpabilité. Ce processus de décrédibilisations ressemble de très près à ce qui se passe dans les cas de violences conjugales. Dans les cas de violences conjugales justement, l'enfant devient souvent l'instrument de ces violences et notamment en cas de séparation.

Ce qui m'a fait réfléchir également est qu'elle parle de l'absence de tiers-lieu dans le cas de violences conjugales et de violences par les personnes d'une institution ou au sein de celle-ci.

Dorothee Dussy dit que la spécificité de ce sujet, c'est que nous avons toutes été des enfants, et donc que nous sommes passé-es de dominé-es à dominant-es et que cette domination s'exerce en premier dans la famille.

¹⁶ <https://www.legifrance.gouv.fr/codes>

Impact sur les enfants

*Ce qui vulnérabilise les enfants*¹⁷

L'analyse des violences envers les enfants a démontré qu'il existe trois facteurs qui rendent les enfants plus vulnérables :

- le manque d'informations : la difficulté à aborder le sujet des violences ainsi que le tabou autour des agressions sexuelles font que bien souvent les enfants n'ont pas accès aux informations nécessaires pour identifier ce qu'est un abus d'autorité ou une agression sexuelle.
- la dépendance face aux adultes sur les plans économique, affectif, psychologique et physique.
- l'isolement social : l'ignorance qu'ont souvent les enfants de leurs droits et des ressources disponibles pour les défendre.

Dans un contexte de violence conjugale

¹⁸En 2020, 14 enfants sont morts, tués par l'un de leurs parents dans un contexte de violences au sein du couple et 82 sont devenus orphelins.

30 enfants étaient présents sur la scène de l'homicide ou dans le domicile au moment du crime. Selon la littérature scientifique 80% des enfants sont présents au moment des actes de violence et 40% des enfants exposés à des violences conjugales sont eux-mêmes victimes de violences physiques.

143 000 enfants vivent dans des ménages où des femmes adultes sont victimes de violences conjugales, physiques et / ou sexuelles. Ces enfants sont jeunes car 42 % d'entre eux ont moins de 6 ans.

Selon les enquêtes et le travail de la Docteure Karen SADLIER, les enfants victimes peuvent manifester différents signes (recueil non exhaustif)¹⁹ :

Entre 3 et 5 ans

Énurésie, encoprésie, anxiété, colère, peur, régulation inadaptée des émotions, hypervigilance, déficience verbale et intellectuelle, destruction de biens, cruauté envers les animaux, difficultés de séparation, etc.

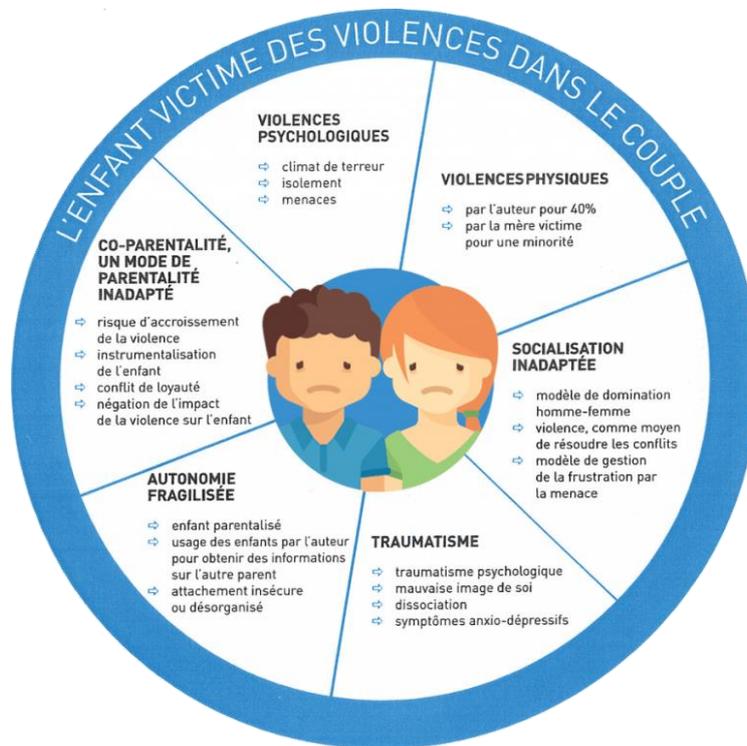
Entre 6 et 11 ans

Impact négatif sur l'estime de soi, retrait émotionnel, perfectionnisme, confusion et ambivalence, énurésie et encoprésie secondaires, mauvais résultats scolaires, crainte d'être victime ou abandonnée, sentiment d'être responsable ou devoir intervenir, conviction stéréotypée sur les sexes, comportement de séduction et manipulations, etc.

¹⁷ http://reseau-cap-francophone.org/?page_id=30

¹⁸ Fiche donnée par pendant la formation de Solidarité Femmes Milena en annexe 3

¹⁹ <https://www.violencesconjugales-enfants.fr/reperer/>



Les violences conjugales ont des conséquences graves et durables sur les enfants. Dans le cadre d'une situation de violences conjugales non repérée, l'enfant est victime. Lorsqu'une situation de violences conjugales est identifiée, une prise en considération spécifique de l'enfant doit être proposée. En sachant que la violence ne s'arrête pas avec la fin de la situation conjugale.

Les violences sexuelles

²⁰Les violences sexuelles peuvent avoir des conséquences sur la santé physiques et psychiques des enfants telles que :

- Santé physique : douleurs abdominales récurrentes, troubles cardio-vasculaires, surpoids, obésité ou maigreur extrême, traumatismes tels que des rougeurs autour des fesses et du pubis qui peuvent être visibles notamment lors de l'accompagnement aux toilettes en classe de maternelle, douleurs au moment de s'asseoir, d'uriner, etc.
- Santé psychique : dysrégulation des émotions, altération des capacités d'apprentissage, stratégies d'adaptation perturbées, problème somatiques, symptômes de stress post-traumatique, symptômes de dissociation*.

*Les symptômes de dissociation, ou dissociation traumatique, se manifestent par une déconnection de la victime avec ses perceptions sensorielles, relatives à la douleur et émotionnelles, avec une anesthésie émotionnelle.

Elles peuvent avoir des répercussions fortes et négatives sur le parcours scolaire des élèves :

- plus de risque de développer des troubles de l'apprentissage, de la concentration et de la mémoire

²⁰ Informations tirées de la présentation du Dr *Dr Mathieu LACAMBRE, Filière de Psychiatrie Légale du CHU Montpellier*

- Risque de chute significative des résultats ou un décrochage malgré une présence en classe.
- Certains élèves peuvent à l'inverse faire preuve d'un surinvestissement soudain.

Les élèves victimes de violences sexuelles ont également davantage de risque de manifester des troubles du comportement à l'École tels que des comportements agressifs ou violents, à l'encontre des personnels et/ou de leurs camarades, ou de recherche d'isolement social

L'inceste : un tabou et une violence particulière.

Pour traiter des conséquences de l'inceste, je vais m'appuyer sur l'article²¹ du Huffing Post qui traite du rapport de La Commission inceste (Ciivise) et qui restitue les faits décrits dans les 16 414 témoignages de violences sexuelles qu'elle a récoltés, toutes perpétrées durant l'enfance des victimes,.

La Ciivise dresse surtout le bilan des conséquences traumatiques et dramatiques que ces violences vécues dans l'enfance ont provoqué sur les adultes d'aujourd'hui, sur leur santé physique et psychique, dans leur vie affective, sexuelle et professionnelle. Des conséquences aggravées car « la victime est jeune, qu'il s'agit d'un viol commis par un ou plusieurs proches, que les violences ont commencé tôt et/ou sont répétées et accompagnées de menaces ou d'autres violences. »

La santé physique et psychique

Le rapport dénonce une immense souffrance ressentie par les victimes qui reste présente et vive, bien que les violences aient pu avoir lieu des décennies auparavant. Les troubles psychotraumatiques se retrouvent chez presque 100 % des enfants victimes, selon la Ciivise. Plus de 8 victimes sur 10 estiment que les violences sexuelles ont eu un impact sur leur confiance en soi et sur leur santé psychique.

Si la personne n'est pas accompagnée très tôt, les violences sexuelles entraînent des conséquences sur la construction de sa personnalité. En particulier le développement de comportements à risque : « Près d'une femme sur deux décrit des troubles alimentaires et près de quatre hommes sur dix font état de problèmes d'addiction. »

Dans certains mails reçus lors de l'enquête, sept personnes sur dix évoquent des conduites d'évitement, des tentatives de suicide, des dépressions ou des cauchemars. Et trois personnes sur dix décrivent un impact physique. « C'est comme si les cellules s'en souvenaient physiquement. Comme si on ressentait tout dans son corps, tout le temps. Et je ne sais pas, on pourrait oublier, voilà, mais on n'oublie pas », témoigne dans le rapport une victime anonyme.

Des familles brisées

Le rapport pointe des souffrances spécifiques au sein du cercle familial : « Nombreuses sont les victimes qui révèlent les violences à leur famille et qui se trouvent exclues. » La division familiale leur est d'ailleurs souvent reprochée. C'est la triple peine, puisqu'elles doivent aussi faire le deuil d'une partie de leur famille.

²¹ Article en ligne du huffingtonpost : » inceste le rapport edifiant de la ciivise sur ses graves consequences a long terme » du 21/09/2022 par Mathieu Alfonsi

Les violences sexuelles peuvent aussi interrompre les études ou les carrières professionnelles, les victimes se trouvant en situation de précarité « parce qu'elles ont dû quitter leur foyer (...) ou parce que les symptômes du psychotraumatisme les ont contraintes d'exercer des emplois précaires. »

À l'inverse, l'école et le travail peuvent parfois être des refuges, qui tiennent éloignées les victimes des violences ou de leurs conséquences. « L'école a été pendant longtemps ma bouée de sauvetage et ma vie professionnelle et publique sont de jolies vitrines qui masquent le champ de ruines », relate une victime.

La sexualité affectée

La Ciivise estime que l'impact des violences sexuelles sur la vie intime et affective n'a pas été suffisamment étudié. Pourtant, les conséquences sont nombreuses. Les femmes, qui représentent environ 90 % des victimes, souffrent parfois de vaginisme ou de problèmes gynécologiques. Quant aux hommes, un tiers d'entre eux rapportent des problèmes d'érection à l'âge adulte.

Près de trois victimes sur dix souffrent d'une baisse ou d'une absence de libido, voire d'une absence totale de vie sexuelle. Mais les conséquences peuvent être diamétralement opposées. Pour près d'un homme sur deux et d'une femme sur trois, les violences sexuelles se traduisent par une hypersexualité, avec une multiplication des partenaires.

Les conséquences touchent aussi la parentalité et la maternité : « Il y a, d'une part, l'hypervigilance et la peur de reproduire les agressions sur leurs propres enfants. (...) D'autre part, le renoncement à la maternité et à la construction d'une famille. » Une femme témoigne dans le rapport : « Ça m'a empêché d'être attirée ou d'attirer des hommes avec qui j'aurais pu construire une famille, mais j'avais une telle angoisse de la grossesse, que je pense que j'ai tout fait pour l'éviter. »

Théorie de l'attachement

Pour parler des conséquences des VIF sur les enfants, j'ai repensé au document « origines et concepts de la théorie de l'attachement²² » que nous avons étudié en formation. Il me semblait intéressant pour comprendre l'importance du rôle des adultes qui entourent un enfant et les conséquences possibles quand ceux-ci vont à l'encontre de son bien-être.

John Bowlby, le fondateur de la théorie de l'attachement dit que l'attachement est un besoin primaire et donc essentiel à la survie de l'espèce. Ce système a pour but de favoriser la proximité de l'enfant avec une ou des figures adultes qu'on appellera figure d'attachement. Et ceci afin d'obtenir réconfort et retrouver un sentiment de sécurité interne pour faire face aux éventuels dangers de l'environnement. Il est actif tout au long de notre vie. Ce qui conditionne la sécurité de l'attachement de l'enfant c'est la façon dont répond l'adulte aux besoins exprimés par l'enfant.

La figure d'attachement représente la base de relation sur laquelle l'enfant va s'appuyer pour s'autoriser à explorer son environnement. L'attachement va servir à l'autonomie de celui-ci.

²² Origines et concepts de la théorie de l'attachement par Romain Dugravier, Anne-Sophie Barbey-Mintz dans *Enfances & Psy* 2015/2 (N°66)

Sa collaboratrice Mary Ainsworth a défini plusieurs styles d'attachement et notamment des attachements insécure évitant, ambivalent/résistant et sécure.

Elle dit qu'avoir des stratégies attachementales sécures est un facteur de protection pour l'enfant contre l'adversité et qu'en parallèle les attachements insécures sont plus rigides et facteurs de vulnérabilité.

- Un attachement de type sécure permet à l'enfant une meilleure estime de soi et donne la capacité à faire appel lorsqu'il en ressent le besoin.
- Un attachement de type insécure évitant ne permet pas à l'enfant de faire appel à autrui lorsqu'il est en situation de stress. Il peut donc masquer sa détresse émotionnelle et peut considérer qu'il ne peut pas faire confiance aux autres. Il peut aussi diminuer ses signaux de détresses en direction de ses parents ou adultes.
- Un attachement de type insécure ambivalent ou résistant fait que l'enfant résiste à son besoin d'être réconforté.
- Un attachement désorganisé fait que l'enfant peut se mettre en posture d'appréhension et de confusion, et exprimés des comportements opposés. On parle d'enfants désorientés-désorganisés, il peut s'agir d'enfants victimes de maltraitance ou témoins de violence. Ces enfants peuvent avoir des figures d'attachement qui sont elles-mêmes terrifiées et/ou terrifiantes.

Ces différents styles d'attachement doivent être considérés avec les autres aspects de la vie de l'enfant, tels que son tempérament, les conditions et événements de la vie.

La prévention

²³L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

La santé est ainsi prise en compte dans sa globalité. Elle est associée à la notion de bien-être. Tournée vers la qualité de la vie, la santé devient la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut d'une part réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins, et d'autre part s'adapter à celui-ci.

Cette approche englobe tant les éléments médicaux stricto sensu que les déterminants de santé et concerne la santé physique comme la santé psychique. Selon l'OMS, les déterminants sociaux de la santé sont « les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent ainsi que les systèmes mis en place pour faire face à la maladie ». Ces déterminants ont donc vocation à évoluer au gré du développement des mineurs/jeunes majeurs et peuvent relever de la sphère médicale, pédagogique, éducative et familiale. Trois grands concepts émergent de cet élargissement de la définition de la santé. Il s'agit de la prévention, de la promotion et de l'éducation pour la santé.

²³ https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2018-03/presentation_generale_rbpp_sante_mineurs_jeunes_majeurs.pdf

La prévention est selon l’OMS en 1948, « l’ensemble des mesures visant à éviter ou réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents et des handicaps ». Trois types de prévention ont été distingués :

- la prévention primaire, ensemble des actes visant à diminuer l’incidence d’une maladie dans une population et à réduire les risques d’apparition; sont ainsi pris en compte la prévention des conduites individuelles à risque comme les risques en terme environnementaux et sociétaux;
- la prévention secondaire, qui cherche à diminuer la prévalence d’une maladie dans une population et qui recouvre les actions en tout début d’apparition visant à faire disparaître les facteurs de risques;
- la prévention tertiaire où il importe de diminuer la prévalence des incapacités chroniques ou récidives dans une population et de réduire les complications, invalidités ou rechutes consécutives à la maladie.

Etat des lieux

Pour comprendre le sujet de cette problématique j’ai besoin de faire un état des lieux en France de la législation qui entourent les séances d’EVARS et des pratiques et méthodes qui sont réalisées aujourd’hui.

Législation et politique française

Le cadre est fixé par la circulaire n° 2018-111 du 12 septembre 2018 relative à l’éducation à la sexualité qui dit que :

L’éducation à la sexualité est inscrite dans le Code de l’éducation (articles L. 121-1 et L. 312-16) depuis la loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001. L’article L. 312-16 est ainsi libellé : « *Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d’au moins trois séances annuelles et par groupes d’âge homogène. Ces séances présentent une vision égalitaire des relations entre les femmes et les hommes. Elles contribuent à l’apprentissage du respect dû au corps humain. Elles peuvent associer les personnels contribuant à la mission de santé scolaire et des personnels des établissements mentionnés au premier alinéa de l’article L. 2212-4 du Code de la santé publique ainsi que d’autres intervenants extérieurs conformément à l’article 9 du décret n° 85-924 du 30 août 1985 relatif aux établissements publics locaux d’enseignement. Des élèves formés par un organisme agréé par le ministère de la Santé peuvent également y être associés.* »

Dans la réalité des faits, nous savons que ces séances ne sont pas respectées et que les moyens nécessaires pour les réaliser ne sont pas suffisants. Le journal en ligne Mediapart a d’ailleurs révélé en 2022 un rapport de l’inspection générale de l’éducation nationale, qui établit la trop faible efficacité de l’éducation à la sexualité. Ce rapport est resté un an dans les tiroirs de Jean-Michel Blanquer. Depuis ces révélations, le ministre de l’Éducation nationale et de la Jeunesse nouvellement nommé, Pap Ndiaye semble vouloir de cette politique publique une priorité.

Il fait paraître une nouvelle circulaire qui dit que tous les élèves doivent bénéficier d’une éducation à la sexualité adaptée à leur âge et que l’effectivité de ces séances demeure très inégale depuis plusieurs années.

Il invite les inspecteurs et inspectrices de l'éducation nationale du premier degré, les directeurs et directrices d'école et les chef-fes d'établissement à organiser le renforcement de l'éducation à la sexualité au bénéfice des élèves. L'objectif premier étant d'assurer la mise en œuvre effective, des trois séances annuelles d'éducation à la sexualité, à créer les conditions de leur progressivité au fur et à mesure des années, à construire l'articulation de ces séances avec les enseignements et avec les projets éducatifs menés au sein de l'école ou de l'établissement.

Il met en avant le fait que les sujets abordés lors de ces séances soient conformes aux dispositions de la circulaire de 2018 et explicités auprès des familles afin d'éviter toute méprise sur ce qu'est réellement cette éducation au respect de soi et des autres.

Il souhaite que d'ici la fin de l'année 2022, et une fois par année scolaire ensuite, les directeurs et directrices d'école inscrivent l'éducation à la sexualité à l'ordre du jour du conseil d'école. Les chef-fe-s d'établissement feront de même au comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement, dont une des missions est de porter des « projets d'éducation à la sexualité » (L. 421-8 du Code de l'éducation).

Le ministre veut que l'éducation à la sexualité fasse l'objet d'une réflexion collective pour alimenter le projet d'école ou le projet d'établissement.

Il propose également qu'une enquête nationale ait lieu chaque année auprès des écoles et des établissements scolaires afin de mesurer l'effectivité de la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité.

La mise en œuvre dans les enseignements

La circulaire de 2018 définit également les modalités retenues pour la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité à l'école élémentaire. Elles doivent être présentées lors du conseil d'école et portées à la connaissance des parents d'élèves lors de la réunion de rentrée, dans le cadre de la présentation des enseignements.

À ce niveau d'âge, il est considéré qu'il ne s'agit pas d'une éducation explicite à la sexualité et que plusieurs thématiques peuvent constituer un objet d'étude, en prenant en compte l'âge des élèves :

- l'étude et le respect du corps ;
- le respect de soi et des autres ;
- la notion d'intimité et de respect de la vie privée ;
- le droit à la sécurité et à la protection ;
- les différences morphologiques (homme, femme, garçon, fille) ;
- la description et l'identification des changements du corps, particulièrement au moment de la puberté ;
- la reproduction des êtres vivants ;
- l'égalité entre les filles et les garçons ;
- la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Ces questions doivent faire l'objet d'une intégration à l'ensemble des autres contenus d'enseignement et des opportunités apportées par la vie de classe.

Il est également indiqué que ces séances peuvent être co-animées par des partenaires extérieurs institutionnels et associatifs. En s'assurant que les intervenant-es soient formé-es et issu-s d'associations ayant reçu l'agrément national ou académique. Ces interventions doivent faire l'objet d'une préparation en amont avec les membres de l'équipe éducative et se dérouler en présence et sous la responsabilité d'un membre de cette équipe.

Concernant les violences intrafamiliales

Trois lois ont été votées sur ces sujets ²⁴:

Loi du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes,

Loi du 28 décembre 2019 visant à agir contre les violences au sein de la famille,

Loi du 30 juillet 2020 visant à protéger les victimes de violences conjugales.

La loi de décembre 2019, a permis la mise en place de plusieurs dispositifs de lutte contre les violences au sein de la famille, on peut notamment citer :

- l'ordonnance de protection,
- le retrait de l'exercice de l'autorité parentale lorsque des violences ont été commises par un parent sur un enfant,
- la délégation ou la suspension de l'autorité parentale si l'un des parents est poursuivi pour un crime commis sur la personne de l'autre parent ayant entraîné sa mort,
- la simplification de l'accès au téléphone grave danger,
- l'extension du port du bracelet anti-rapprochement.

La loi du 30 juillet 2020 renforce l'arsenal de lutte contre les violences intrafamiliales, notamment en alourdissant les peines pour les cas de harcèlement, en rendant automatique l'inscription au fichier judiciaire des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes en cas de violence au sein du couple.

Cette loi a également pour objet de mieux appréhender les nouvelles formes de violences au sein de la famille et en particulier les cyberviolences conjugales – comme la géolocalisation d'une personne sans son consentement, le cyberharcèlement... Elle autorise également les médecins ou le personnel soignant à signaler les cas de violences en dérogeant au secret professionnel s'ils estiment qu'il y a un danger pour la vie de la personne.

Enfin, elle complète les dispositions de la loi précédente en créant de nouvelles mesures destinées à protéger les enfants. Ainsi, désormais, dès la mise en examen de l'auteur des violences conjugales, son droit de visite et d'hébergement pourra être suspendu par le juge. La loi permet également de décharger de son obligation alimentaire (versement de pension) la victime d'un crime commis par un parent ou un conjoint.

Les pratiques aujourd'hui : (bassin grenoblois et alentours)

Pour répondre aux besoins d'animation EVARS, chaque territoire a ses actrices·eurs et ses spécificités. Il existe des professionnel·les, plus ou moins formé-es pour intervenir sur ce sujet.

²⁴ <https://initiadroit.com/les-violences-intrafamiliales/>

J'ai identifié plusieurs intervenant-es dans les écoles élémentaires sur le bassin grenoblois et alentours. Cette liste n'est pas exhaustive et peut être complétée.

L'éducation nationale

Les infirmier-es scolaires sont souvent sollicité-es pour faire des animations. Les professeur-es peuvent également prendre le relais sur ces sujets et peuvent demander des formations spécifiques. Il existe également le site internet « Eduscol » pour se former et trouver des outils.

Des associations

Il y a bien évidemment le planning familial avec plusieurs antennes en Isère, mais aussi des associations comme Ancrage qui intervient sur les violences faites aux enfants et de l'autodéfense.

Des centres sociaux

J'ai pu découvrir sur mon territoire que des animatrices du centre social animaient auprès des jeunes de l'école primaire.

Des institutions

Les professionnel-les des CSS animent ou commencent à animer auprès de ce public. La gendarmerie peut également intervenir sur des thématiques bien précises comme le harcèlement scolaire.

Programmes de prévention

Lors de ma formation, j'ai eu l'occasion de découvrir plusieurs programmes pensés spécifiquement pour le public des enfants. Deux d'entre eux ont pour sujet les violences faites aux enfants et le troisième concerne plutôt le développement des compétences psychosociales.

J'ai choisi de les présenter dans cet écrit, car il me semble important de les connaître et comprendre pour voir comment ils peuvent agir en prévention des violences en parlant directement ou indirectement du sujet.

Mon corps, c'est mon corps

Le programme « Mon corps c'est mon corps » est destiné à la fois aux parents et aux enseignant-e-s et à la fois aux élèves. Il comprend deux films destinés à prémunir l'enfant contre les abus sexuels. Le premier film dure 28 minutes et présente le programme aux adultes, donc les parents, enseignant-es, professionnel-les concerné-es et en contact avec les enfants. Le deuxième film est divisé en trois parties. Il a pour objectif de fournir aux enfants âgé-es de 6 à 12 ans les connaissances essentielles pour lui permettre de se protéger contre les avances d'un inconnu, d'un proche parent ou d'une personne de confiance.

Il est essentiel dans ce programme de mettre en place un atelier à destination des adultes entourant les enfants. Il comporte 6 étapes et a pour objectifs :

- de connaître le programme « Mon corps, c'est mon corps »,
- de savoir en quoi consiste l'abus sexuel de l'enfant,
- de reconnaître des comportements chez un-e enfant potentiellement victime,
- de savoir comment aider une victime.

Pour l'intervention destinée aux élèves, elle se découpe en 3 parties. Il s'agit de visionner un film et faire des exercices durant un atelier de 3h. Les objectifs de ces sessions sont :

- d'identifier les formes de touchers,
- de différencier les sentiments « agréables de ceux « désagréables »
- de définir l'autoprotection et d'en sortir des règles
- de reconnaître leurs sentiments face à certaines situations et de les communiquer
- de définir une liste de personnes-ressources
- de définir l'abus sexuel
- d'identifier les parties de leur corps
- d'exprimer leurs besoins

J'ai extrait des informations du guide complet du programme sous le nom anglais « Feeling Yes, Feeling No.

Le programme CAP²⁵

Le programme CAP a débuté en 1978 aux Etats-unis au sein de l'association Women Against Rape (WAR) – Femmes Contre le Viol. Ce programme fut créé pour répondre à la demande d'une institutrice d'école primaire suite au viol d'une enfant de sa classe. L'institutrice demandait une intervention auprès de la victime et des enfants de la classe, qui étaient marqué-es par cette agression. C'est comme ça qu'a été développé des programmes CAP (Child Assault Prevention / prévention des agressions envers les enfants). C'est un travail de recherches et de rencontres entre des professionnel·l-s de santé, des thérapeutes, des parents, des éducateur·trices, de professionnel·les du théâtre qui a aboutit à des savoirs et des méthodes pour l'animation d'ateliers auprès des enfants, des parents et des enseignant·-s.

Depuis 2015, plusieurs associations françaises se forment et commencent à développer le programme CAP, en s'appuyant le plus souvent sur leurs expériences et expertises développées dans la prévention faites aux enfants avec d'autres programmes existants, tels que le programme "Mon Corps C'est Mon Corps".

L'objectif du programme est de permettre aux enfants d'augmenter leur confiance en soi et leurs capacités à se défendre, en leur donnant plus de possibilités de choix pendant et après des situations difficiles ou dangereuses.

CAP part de l'idée que les enfants ont des ressources en elles et en eux, et que le rôle des adultes est de les encourager à augmenter leurs ressources : le programme CAP cherche à interrompre la culture du silence en encourageant les enfants à chercher de l'aide quand iels en ont besoin et à déconstruire les mécanismes de la culpabilité en re-positionnant explicitement les responsabilités des violences du côté des agresseur-es.

CAP invite également l'ensemble de la communauté éducative à travailler la posture de "l'adulte de confiance". Pour se faire, le programme propose d'informer les adultes sur les réalités des violences envers les enfants et leurs impacts, ainsi que de renforcer leurs propres capacités d'écoute. Une des dimensions de cette posture d'adulte de confiance est aussi de renforcer

²⁵ http://reseau-cap-francophone.org/?page_id=28

toutes les ressources qui permettent de croire les enfants, prendre au sérieux leur parole et valoriser ce que les enfants font déjà.

Il est donc proposé dans le cadre du programme que, les enfants des classes des écoles primaires mais aussi l'ensemble des adultes les côtoyant : les parents, référents, personnel enseignant et non enseignant des écoles et des centres sociaux participent à un atelier qui leur est spécifiquement consacré.

Le programme CAP cherche à développer une culture commune de la prévention des violences au sein d'une même structure et tient à intervenir dans chacune des classes d'une même école et à rencontrer le plus de parents / référent-es possible. Dans le but d'encourager la coopération et la solidarité entre tous les enfants, mais aussi entre les adultes de confiance qui les soutiennent.

J'ai pu trouver les informations sur le contenu sur le site du programme Québécois « Espace »²⁶.

ATELIERS DESTINÉS AUX ADULTES

Avant l'intervention, des ateliers sont offerts aux parents et au personnel des milieux visités. Leur objectif est d'informer les adultes au sujet du contenu des ateliers que recevront les enfants, et de les outiller et de les sensibiliser à leur rôle en matière de prévention de la violence, et ce, dans le but de renforcer le réseau d'entraide autour des enfants et contrer la violence.

Sujets abordés auprès des adultes lors des ateliers :

- Quelles sont les causes de la violence et les stratégies pour la prévenir?
- Comment le sujet sera-t-il abordé avec les enfants?
- Comment pouvez-vous faire de la prévention au quotidien?
- Comment utiliser la discipline positive?
- Comment savoir si un enfant est victime de violence?
- Que faire quand un enfant se confie à vous?
- Quelles sont les ressources qui peuvent vous aider?

Outils remis aux adultes :

- Cahier d'activités complémentaires

En complément au programme, un cahier d'activités est remis aux membres du personnel des milieux visités. Il est utile à la poursuite de l'éducation des enfants en matière de prévention de la violence.

Guide pratique à l'intention des parents

Lors de l'atelier destiné aux parents, un guide pratique est remis aux participant-es; il est aussi disponible pour les autres parents. Celui-ci contient des informations utiles à la poursuite de l'éducation des enfants en matière de prévention de la violence.

ATELIERS DESTINÉS AUX ENFANTS

²⁶ <https://espacesansviolence.org/espace-sans-violence-le-programme-espace/#programme>

Tous les ateliers offerts aux enfants de 3 à 12 ans abordent les mêmes notions de prévention de la violence, mais de façon adaptée aux différents groupes d'âge. Ils utilisent une approche et des méthodes pédagogiques, qui suscitent la participation des enfants par le biais d'un atelier interactif, de mises en situation et d'exercices ludiques.

Sujets abordés auprès des enfants lors des ateliers

- Les droits que nous avons et les règles à respecter
- L'intimidation entre enfants
- Les types de violences commises des adultes envers les enfants
- Les agressions commises par une personne connue ou non
- Les trucs et astuces d'un agresseur
- Les différents aspects de la violence
- La recherche de solutions
- Les stratégies efficaces pour réagir si un enfant est témoin ou victime de violence
- Les ressources du milieu

Déroulement des ateliers

En participant à l'atelier, les enfants sont amenés à développer une attitude affirmative et apprennent des stratégies concrètes pour rester en sécurité.

Une équipe d'animation encourage la participation active des enfants, ce qui leur permet de mettre en pratique les stratégies de préventions apprises et de s'assurer de la compréhension des notions enseignées.

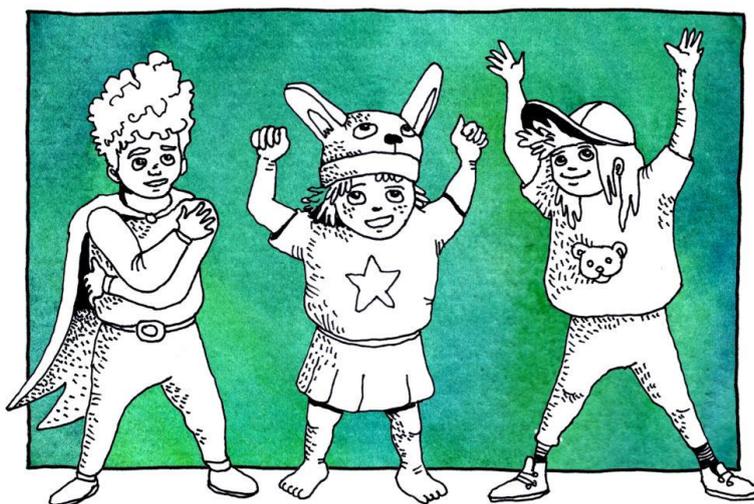
Ainsi, l'enfant est moins vulnérable face à la violence s'il sait :

- Reconnaître ses droits et ceux des autres;
- S'affirmer et dire non pour protéger ses droits ou s'il se sent en danger;
- Recourir au support d'amies-s ou d'autres enfants;
- Aller chercher de l'aide auprès d'adultes de confiance;
- Utiliser l'autodéfense au besoin.

Outil remis aux enfants

À la fin de l'atelier, un cahier d'activités leur est remis afin d'assurer le maintien des acquis et la poursuite du travail de prévention de la violence.

Les enfants repartent en apprenant 3 droits fondamentaux, accompagnés de gestes pour les retenir plus facilement : le droit de se sentir « en sécurité, fort-es et libres ».



Le programme PRODAS²⁷

Le programme PRODAS veut permettre aux jeunes de « s'impliquer positivement dans le développement de leur efficacité personnelle, de leur confiance en eux-mêmes et de leur compréhension des causes et des effets régissant les relations interpersonnelles ».

C'est un programme préventif conçu pour aider les jeunes à se comprendre et se respecter eux-mêmes pour ensuite comprendre et respecter les autres.

Il est fondé sur trois postulats :

- Toute personne a en elle-même une valeur humaine intrinsèque
- Toute personne a le droit à l'autonomie
- Toute personne a besoin et a le droit de se sentir acceptée et aimée

Le programme fonctionne seulement plusieurs principes :

- Les animatrices-eurs proposent une activité de communication verbale de nature affective, personnelle. On parle de ce qu'on ressent, de ce qu'on vit, de soi.... La formulation des thèmes commence par « Je »
- Il est offert aux participant-es l'occasion de communiquer sans le leur imposer. Chacun-e révèle ce qu'il veut bien partager. Il y a la liberté de ne rien dire.
- Les thèmes sont formulés de façon ouverte. Ils permettent au participant-es de révéler une expérience parmi plusieurs qu'ils ont vécues à ce propos.
- Les membres du groupe sont invités à manifester leur intérêt, leur compréhension, mais non leur inquisition ou leur interprétation.
- Les thèmes « positifs » sont d'abord traités et ensuite les thèmes « négatifs » et enfin les thèmes ambivalents.
- Dans ce programme il est cultivé de façon coordonnée les trois facteurs fondamentaux du développement socio-affectif soit la conscience, la réalisation et l'interaction sociale.

²⁷ Booklet du programme PRODAS

Concrètement il s'agit d'animer des « cercles PRODAS », qui sont des groupes de paroles, avec pour particularité de s'attacher aux « ressentis » et non aux faits. Un cercle dure en moyenne 30 à 45 minutes, avec plusieurs phases distinctes.

Les thématiques sont adaptées en fonction du public et en référence aux cycles scolaires. Il peut être proposé à la place ou en compléments des activités différentes en fonction des thèmes choisis ou des objectifs.

Pourquoi ce focus ?

J'ai décidé de faire un focus sur ces 3 programmes car ils nous ont été présentés lors de la formation. Je les ai trouvés inspirant et complet dans l'approche et les techniques. Ils ont surtout été pensés au départ pour le public ciblé dans cet écrit, plutôt que d'autres outils des fois qui peuvent être ensuite adaptés aux plus jeunes.

Je trouve intéressant de pouvoir s'inspirer des différentes approches et outils qui sont utilisés. Par exemple comme le fait que les parents et professionnel·les soient pris en compte dans les premiers ateliers. Les supports vidéos et scénettes, mais surtout la chanson ou la « chorégraphie » peuvent être intéressants à utiliser avec des enfants plus jeunes pour la concentration et la mémorisation.

Expérience et retour terrain

Mon expérience et ma posture en tant que CCF

Grâce à mon contact avec un CSS proche de chez moi, j'ai pu assister à une animation dans une classe de CM2 du Trièves. Je suis restée en tant qu'observatrice car je n'ai pas pu participer à la préparation de cette animation avec les deux CCF. Je souhaitais surtout avoir la possibilité de voir une animation avec ce public.

C'était une classe de 20 élèves de CM2 qui à la base partageait la classe avec 4 CM1. Il y avait environ 10 garçons et 10 filles. L'animation a été programmée un vendredi après-midi pour 2h.

A mon avis et celui des CCF, ce créneau-là n'est vraiment pas l'idéal pour organiser une intervention avec une classe de n'importe quel niveau. Il est plus difficile de se concentrer et d'être « dans » la séance les après-midis, mais surtout un vendredi juste avant le week-end.

Les CCF ont demandé aux élèves de choisir comment ils souhaitaient constituer les deux groupes, mais l'institutrice a suggéré de séparer garçon/fille. Il semble que les élèves étaient d'accord, mais je trouve que cela a quand même empêché un choix possible pour elles-eux.

Pour animer ces séances, il a été demandé aux CCF d'être avec la professeure et directrice du programme EMALA. Je n'ai pas l'impression que cela ait particulièrement gêné le groupe avec lequel j'étais car il y a eu beaucoup d'échanges et questions. Mais certaines (c'était uniquement des filles) n'ont pas pris beaucoup la parole et on peut se demander si cela est dû à la présence de l'institutrice ou autre chose.

J'ai été très surprise par les sujets abordés et le niveau de connaissance et d'éveil des élèves. Nous avons abordé les thèmes de la puberté, des orientations sexuelles, des règles, du système reproductif, de la contraception, de l'IVG et du consentement. Le consentement semblait avoir

été travaillé en amont car le mot était connu et repris par toutes. J'ai l'impression qu'on est allé plus loin dans les sujets et informations que ce que les CCF avaient prévus et ce à quoi je m'attendais. Notamment quand il a été abordé l'hétéro-normativité, le clitoris, et le sigle LGBTQIA+ décortiqué.

J'ai eu l'impression d'assister à une animation en classe de 6^{ème}, en même temps à quelques mois près les élèves allaient entrer au collège. Je n'ai pas trop vu de différence dans les sujets abordés et le déroulement qu'une animation que j'avais pu observer en 6^{ème} dans la même ville.

Je pense aussi qu'il y a une question d'individu et de territoire. Je ne suis pas sûr que les thématiques auraient été les mêmes dans une autre école ou d'un territoire différent.

En ce qui concerne le déroulé, le programme n'a finalement pas été respecté car les questions des enfants suffisaient pour tenir l'animation (cf préparation de l'animation en annexe 4). J'ai vraiment eu la sensation que les 2h sont passées vite.

Ils ont utilisé les outils suivants :

- tour de prénom et humeur du jour sous forme de dessin « émoticônes » au tableau (possibilité de ne pas dessiner)
- pelote de laine avec le prénom et quelque chose que j'aime ou que j'ai envie de dire (possibilité de ne rien dire)
- questions libres
- silhouette neutre avec des images à placer sur le thème de la puberté
- planche anatomique

Je me suis beaucoup questionnée sur la place de l'institutrice. Elle n'est pas beaucoup intervenue mais parfois elle a essayé d'aider les élèves en soufflant des réponses, comme s'il fallait que ses élèves donnent la bonne réponse. Je n'ai pas compris l'intérêt de faire ça, je me suis demandée si c'était une façon pour elle de prouver que ces jeunes de sa classe connaissaient pleins de chose et donc représentait sa façon d'instruire ? Après je me suis dit que c'était peut-être le système scolaire qui pouvait faire qu'il était mal vu de « ne pas savoir », et donc il vaut mieux « tricher » plutôt que de se tromper ou de ne pas savoir.

A la fin de la séance la CCF n'a pas eu le temps de faire un bilan, mais les élèves avaient l'air ravies. Plusieurs sont venus voir la voir à la fin pour lui parler.

Une est venue me voir pour me demander ce qu'était « un truc » qu'elle avait vu sur une vidéo, j'ai eu du mal à comprendre de quoi elle parlait. J'ai vu avec la CCF mais finalement c'est l'institutrice qui a fini par comprendre qu'il s'agissait de « sex tape ». Je l'ai quand même questionné sur le contenu de la vidéo mais si j'avais compris avant de quoi il s'agissait, j'aurais pu lui demander dans quel contexte et avec qui elle avait visionné la vidéo, si elle était d'accord de la voir et ce que ça lui a fait ressentir de voir et entendre ça. J'étais un peu déçue sur le coup de sa question et regrette de ne pas avoir creusé autour tout de suite même si je n'avais pas compris le sujet même de la vidéo.

J'ai l'impression d'avoir été aussi retenue de part ma position de stagiaire et non intervenante, comme encore un sentiment de non légitimité à parler avec les élèves de l'animation. J'avais

aussi un peu « peur » de mal faire ou dire quelque chose, sachant que je n'étais pas la personne « contact » du CSS après.

Je pense qu'il y avait besoin et un intérêt à donner une suite à cette animation pour parler de nouveau du consentement, des relations garçons-filles dans l'école et du possible harcèlement des garçons au sujet des règles, des vidéos à caractère pornographique et du statut de mineur...

Enquêtes terrain

Contexte des enquêtes

Par manque de temps, j'ai choisi d'obtenir un retour de terrain à l'aide de questionnaire. J'avais tellement peur de « manquer » des informations importantes concernant ces interventions, que mon questionnaire était un peu long.

Je n'ai pas eu autant de retour de que je souhaitais, mais j'ai fait le choix de demander à des professionnel·les différent·es afin d'enrichir ma vision du sujet et mes connaissances sur le territoire. Par faciliter et contact plus rapproché, j'ai obtenu des réponses de la part de professionnel·les travaillant sur le même territoire. Iels interviennent donc sur des publics plutôt similaires même s'il y a des différences à noter en fonction des établissements.

J'ai notamment eu le retour de 2 CCF travaillant en CSS, d'une animatrice socioculturelle travaillant dans un EVS (Espace de vie sociale) et d'une gendarme.

J'avais contacté des membres d'associations qui interviennent spécifiquement sur le sujet, des CCF travaillant au planning familial, et des établissements scolaires dont les professeur·es étaient notamment formé·es au PRODAS, mais je n'ai pas eu de retour.

Ce que je retiens et ressort

Pré-animation

La demande a été faite par les établissements scolaires ou une personne travaillant dans l'éducation nationale. Il y a presque systématiquement des échanges avec les équipes éducatives, au moins sur la demande en elle-même et l'organisation des séances. La mise en place n'a pas toujours été évidente en ce qui concerne par exemple les conditions d'animation posées dans le cadre de l'éducation nationale ou dans le nombre de séances prévues.

L'information aux parents n'est pas systématique et peut avoir lieu par le biais de courrier ou de temps de rencontre collectif.

L'animation

Le cadre est posé par les adultes mais peut-être aussi discuté avec les enfants.

La durée et le déroulé des séances dépend des classes et de l'âge du public. Elles peuvent être de 30 min à 2h. Il y a une souplesse dans le déroulement et sur ce qui était prévu pour s'adapter aux demandes et aux rythmes des jeunes.

Les séances sont évaluées rapidement avec les élèves en fin de séances et de manière plus formelle avec les équipes éducatives.

Les outils d'animation sont adaptés à partir d'outils déjà utilisés ou créés. Ils sont variés et adaptés à l'âge, en utilisant notamment des supports différents et participatifs.

Les animateurs·rices adaptent leur posture par le langage et les termes employés à l'oral ou sur les supports et dans la façon d'animer. Ils interviennent seul·es mais souvent avec la présence d'une personne de l'établissement et plutôt en demi-groupe.

Post-animation

Les animatrices·eurs n'ont pas eu de difficultés particulières durant ces animations. Il y a eu parfois des révélations de violences, de problématiques familiales ou de mal-être.

Il n'y a pas forcément de partenariat ou d'échange fait avec d'autre structure qui intervienne auprès de ce public pour la mise en place de ces animations.

Ils voient surtout ces séances comme la possibilité de créer des espaces de parole, d'apport d'outils et de réflexion sur des notions, mais aussi d'identification de personnes ressources. Ces animations ne sont pas vues comme des solutions à des problèmes de « comportement » par exemple ou comme des déclencheurs de changement radicaux, surtout dans des contextes d'animation ponctuelle.

Les structures ont toutes souhaité poursuivre le partenariat sur les années d'après.

Ces séances demandent beaucoup d'adaptation de la part des intervenant·es, que ce soit au niveau de la construction de l'animation en termes d'outils, de déroulé ou encore de posture.

La plupart ne sont pas particulièrement formées à l'animation auprès de ce public. Certain·es se forment sur le tas ou s'appuient sur des compétences acquises ailleurs. Il y a pour plusieurs un souhait de formation particulière à ce public notamment en terme de connaissance du développement des enfants, de leurs besoins spécifiques, mais aussi sur les techniques d'animation adaptées.

Comment ces interventions peuvent être des leviers de prévention ?

Ce que je ressors et retiens sur ce sujet, me permet de réfléchir à comment ces animations en école primaire peuvent être des leviers en terme de prévention.

Par ces intervenant·es

Je me suis rendue compte pendant la phase de recherche et de rédaction de cet écrit, qu'il existait plusieurs types de professionnel·les qui interviennent auprès du public de 3-12 ans. Cela m'a permis d'élargir ma vision de ces animations et de ne pas me restreindre aux CSS. Je pense que c'est une matière intéressante pour réfléchir à comment faire de la prévention sur des territoires avec les forces existantes afin d'animer auprès du plus grand nombre.

La question du partenariat

Je voulais réfléchir au sens large du partenariat, pas seulement de la co-animation.

Le plus simple pour moi est de me servir comme exemple du territoire dans lequel je vis et dont j'ai l'occasion d'explorer par mon activité professionnelle et mes stages. Cela me permet également de mieux comprendre le fonctionnement d'un territoire rural notamment sur la thématique de la prévention en école primaire.

Le partenariat avec l'éducation nationale est inévitable pour mettre en place ces animations EVARS. J'ai l'impression que cela peut être plus ou moins évident en fonction des personnes avec qui l'on travaille et dépend beaucoup des volontés individuelles. Ce partenariat entre CCF et éducation nationale se réalise surtout dans la planification des interventions à la demande des établissements. Souvent avec la question de la co-animation avec le personnel scolaire (CPE, professeur·e, infirmier·e, assistant·e social·e...). Ce qui amène d'autre question dans la façon dont l'animation peut se dérouler.

Je trouve très pertinent d'inclure les parents des élèves dans la préparation de l'animation. Surtout pour expliquer en quoi consistent les interventions et lever les freins possibles en répondant à leurs questions. L'adhésion des parents ne peut qu'être utile aux jeunes dans le vécu de l'animation ou dans l'après.

Grâce à mon stage avec le CSS de La Mure, j'ai aussi pu découvrir l'EMALA (équipe mobile académique de liaison et d'animation) mise en place par l'éducation nationale. C'est ce réseau dans le Trièves qui a fait la demande et permis aux deux CCF d'intervenir dans des classes de CM2.

J'ai eu connaissance pendant la formation de l'association Ancrage qui intervient avec les programmes « Mon corps c'est mon corps » et « CAP », notamment dans une école du Trièves.

Je sais également que la maison du département implantée à La Mure propose des actions sur la parentalité en parlant notamment des violences éducatives ordinaires. L'année passée il y a eu des conférences et des ateliers pour parents à ce sujet, même si elles n'ont pas eu beaucoup de succès. Je ne sais pas si cela est dû au sujet qui peut être considéré comme « tabou » ou à d'autres raisons (planification, manque d'information...).

Dans le cadre de ma profession actuelle, j'ai eu l'occasion d'intégrer un réseau tout récemment créé autour des violences intrafamiliales. Ce qui est intéressant c'est que dans les prémices de cette démarche, la question de la prévention des violences a été abordée. En participant à un de ces groupes de travail, j'ai appris que la gendarmerie effectuait des animations en école primaire, notamment sur les questions de harcèlement. Je ne savais pas du tout que des gendarmes avaient cette mission de prévention sur des sujets proches avec le public des tout petits. Ce qui ressortait également de ce petit travail de groupe, c'est le fait qu'il existe des dispositifs et des intervenant·es sur le territoire mais que les actrices·eurs ne se connaissant pas forcément entre eux et n'identifient pas ce que l'autre fait.

C'est là qu'il me semble important de travailler le partenariat et surtout le réseau sur un territoire, pour se mettre en lien, compléter et s'entraider sur des thématiques, publics similaires ou presque.

En adaptant les animations

Le cadre et le déroulé

D'après mes recherches et les retours de terrains, il est important d'adapter le déroulé des animations. Afin d'être le plus pertinent et cohérent avec ce public et ses besoins spécifiques, la durée doit être plus au moins longue et les horaires d'interventions réfléchit. Par exemple en mettant en place des séances plus courtes (30 min) pour les plus petits et à des horaires où les enfants sont plus à l'écoute (pas au moment des siestes, plutôt en matinée).

La variété des Thématiques

Selon moi il y a plusieurs thématiques qui permettent d'aborder des sujets des VIF et / ou qui sont utiles dans un objectif de prévention.

Qui s'adapte à l'âge

Il est important de s'adapter à l'âge des enfants. Tout d'abord en prenant en compte la maturité des enfants mais aussi de façon à aborder des sujets qu'ils puissent s'approprier et retenir les notions abordées lors des animations.

Les stéréotypes filles / garçons

Selon moi il est important d'aborder le sujet des stéréotypes femmes/hommes pour comprendre d'abord ce que sont les stéréotypes et leurs conséquences sur les individus. Les identifier, les nommer et réfléchir ensemble avec elle-eux permet de remettre en question certains rôles sociaux. Mais aussi des comportements attendus chez un sexe ou un autre comme : la virilité, la passivité... Cela permet de questionner les modèles qui les entourent.

Les émotions

Travailler sur le sujet des émotions me semble primordial. Il s'agit de comprendre et identifier les émotions, de pouvoir se les approprier et les vivre le plus sereinement possible en société. Réfléchir à ses émotions et celles des autres permet de mobiliser l'empathie chez les enfants et chez les adultes. Car mieux identifier celles-ci peut aider à les exprimer et extérioriser pour éviter des comportements incompris ou « problématiques ».

Le corps

Parler du leur corps et de celui des autres leur permet de connaître et s'approprier leurs corps en identifiant notamment leurs parties intimes. Cela permet également de comprendre ce qui se passe dans son corps en termes de changements (à la puberté par exemple). C'est surtout un sujet qui permet de parler de ses limites et celles des autres et d'aborder la notion de consentement.

Le consentement

Il est très important d'aborder le consentement dès le plus jeune âge afin de permettre aux enfants de comprendre ce qu'est l'intimité et ce qui est interdit de faire à et avec leur corps. C'est leur permettre de respecter leur propre corps et celui des autres. C'est aussi leur donner la possibilité d'exprimer quand une personne a par exemple touché leur corps sans leur permission et à un endroit interdit (fesse, sexe...). C'est aussi favoriser l'auto-détermination et apprendre à non.

Parler de violences

Je pense que mettre des mots sur des comportements interdits et les violences est important. Cela permet de comprendre ce que sont les différents types de violences et de poser les interdits. C'est leur donner les moyens d'en parler et d'identifier des personnes et lieux ressources pour le faire. C'est légitimer et valoriser leur parole et leur redonner du pouvoir d'agir.

Les compétences psychosociales (CPS) :

²⁸Chez les enfants, le renforcement des CPS favorise le développement global sur le plan social, cognitif, émotionnel. Il améliore les interactions, augmente le bien-être et contribue ainsi à diminuer les comportements défavorables à la santé.

Les connaissances actuelles en promotion de la santé, et en particulier pour l'éducation à la sexualité, montrent qu'une personne ne peut faire des choix de vie ou de comportements favorables à la santé que si elle est en capacité de résister à la pression sociale, à la publicité, de gérer son stress, de s'exprimer et de se faire comprendre, d'être autonome, de savoir demander de l'aide, d'avoir confiance en soi. Le développement des CPS s'inscrit dans ce processus d'appropriation par l'individu du contrôle sur sa propre santé.

Des Outils

Adaptés à l'âge

Encore une fois il est important de prendre en compte l'âge du public et de s'y adapter en modifiant par exemple le langage et les termes utilisés sur les supports. On peut d'ailleurs se servir d'outil déjà existant en les modifiant pour ces animations.

Par exemple il existe des planches anatomiques « Entre les jambes » (annexe 5) ou les représentations et les termes évoluent en fonction du public auquel elles s'adressent. J'ai aussi pu voir dans un planning familial un violent-o-mètre adapté aux enfants et aux relations amicales (annexe 6).

L'éducation populaire

L'éducation populaire c'est reconnaître la capacité à chacun·e de s'exprimer, de débattre, de partager sa propre expertise. C'est une démarche qui repose sur deux piliers d'importance égale : la pensée et l'action. Elle est globale, non descendante et fonctionne plutôt de pair à pair. La légitimité de chacun·e est reconnue.²⁹

C'est apprendre grâce à des techniques participatives afin de ³⁰:

- développer un processus collectif de discussion et de réflexion
- dégager un point commun de référence autour duquel le projet collectif se construit
- fédérer les participant·es et encadrant·es autour d'un objectif commun. Chacun·e participe à l'élaboration et par conséquent, à ses implications pratiques

Cela permet à chacun· d'acquérir les « compétences sociales » (confiance en soi, responsabilité, rapport au groupe...) peu présentes dans l'éducation nationale ou souvent très liées à l'environnement familial.

Dans les principes de l'éducation populaire, il est important de partir de la pratique. C'est-à-dire de ce que les participant·es connaissent, vivent ou ressentent. Les différentes situations et défis auxquels ils sont confronté·es sont les sujets à développer dans un programme éducatif. Il

²⁸ <https://eduscol.education.fr/document/42964/download>

²⁹ CESE 12, mai 2019, L'éducation populaire, une exigence du XXI^e siècle par Christian Chevalier et Jean-Karl Deschamps

³⁰ Education populaire : Manuel de techniques participatives traduit et adapté par l'équipe de Quinoa Juin 2011

s'agit ensuite de développer de la théorie à partir de ces pratiques, cela permet de situer dans le quotidien des individus, dans le social, le collectif, l'historique et le structurel.

Ce processus doit permettre de revenir justement à la pratique pour l'améliorer et de la comprendre en l'expliquant à partir d'éléments nouveaux. C'est des allers-venus : pratique-théorie-pratique).

Dans l'éducation populaire, il y a plusieurs types de techniques.

1. Techniques ou dynamiques en situation

Il s'agit de faire vivre une situation fictive afin de s'y impliquer et d'agir. Il existe deux techniques de mise en situation.

- Des animations actives dont l'objectif est de favoriser la cohésion et créer une dynamique, une ambiance participative.
- Des analyses avec des dynamiques autour d'éléments symboliques pour réfléchir sur des situations de la vie réelle.

Le cadre et les règles sont importants et doivent être flexibles. Elles font aussi partie de la réflexion en analysant leur signification par exemple.

2. Techniques d'actions

Il s'agit d'utiliser l'expression corporelle pour représenter des situations, comportements ou manières de penser.

3. Techniques auditives

Il s'agit d'utiliser un son et/ou des images. Pour cette technique, la situation ou le sujet sont préparés par l'animatrice·eur. L'analyse n'est pas réalisée par le groupe. Il y a toujours des éléments d'information sur le contexte et le sujet, et viennent d'un point de vue particulier puisqu'apportés par la personne qui anime. Le sujet doit être maîtrisé pour que cela serve d'outil de réflexion au groupe.

4. Technique visuelle

Il peut s'agir de techniques écrites comme du brainstorming, lecture de textes... et des techniques graphiques par des supports avec des symboles ou des dessins.

Dans les techniques écrites il y a celles élaborées par un groupe avec ce qui ressort des connaissances, savoirs et pensées de celui-ci autour d'un travail collectif. Et il y a des outils élaborés par une personne externe qui peuvent amener des éléments nouveaux dans la réflexion. Cela doit être adapté au niveau des individus et les outils peuvent être source de discussion collective dans le contenu.

La technique graphique permet aussi de faire décrire les supports qui sont utilisés par les personnes qui les ont créés ou choisis pour en faire un décodage en groupe et pouvoir en discuter.

La place et la posture de l'intervenant·e :

Une collègue de formation avait fait une intervention sur un des programmes présenté plus haut et nous avait expliqué qu'il était important de diminuer la distance et sa hauteur « d'adulte ». C'est-à-dire se mettre en posture « basse » et à leur hauteur. Il était également préférable d'adapter le ton de sa voix, tout en modifiant tout de même celui-ci avec les plus grands qui peuvent aussi apprécier qu'on s'adresse à eux comme à de futurs adultes. Elle disait qu'il était primordial de se raccrocher au positif lors des animations, surtout avec les plus petits.

Dans les programmes dont j'ai pu parler plus haut, il est clairement expliqué (dans le PRODAS par exemple) que pour les plus petits (3-4 ans), qu'il était important de ne pas traiter les sujets « négatifs ».

La particularité de la-le CCF

Référentiel métier des CCF

Ces animations s'inscrivent dans le référentiel métier et font donc totalement partie des missions des CCF.

Elles s'inscrivent en particulier dans la fonction de prévention dans le champ de la promotion de la santé et de la lutte contre les violences et plus particulièrement dans la prévention des comportements violents (en particulier relation filles / garçons et intrafamiliales) avec une orientation possible vers d'autres services et compétences.

Elles font partie des compétences des CCF en matière de conduite d'interventions collectives, de capacité à animer et à mobiliser chaque personne du groupe dans une démarche interactive.

Les animations contribuent au diagnostic local avec la construction d'un maillage partenarial autour de ce sujet. La fonction d'évaluation fait partie des bilans d'activités et d'évaluations des actions de prévention.

On peut aussi dire que l'accueil et l'écoute active sont mobilisés lors du recueil de la parole des enfants et / ou du personnel encadrant.

Les piliers socles

Les CCF peuvent s'appuyer sur l'écoute active et ses piliers socles que mentionne Carl Rogers et qui sont des conditions facilitatrices dans le développement des personnes.

La congruence

La congruence relève d'une approche centrée sur la personne. Pour Jacqui Schneider-Harris³¹, « la congruence, est la capacité d'être réellement soi-même, de prendre conscience de qui l'on est, et de pouvoir vivre cette identité pleinement et ouvertement. Il s'agit d'un processus d'acceptation de soi, favorisant l'expression réelle de soi-même et, à travers cette dynamique, qui permet la rencontre réelle avec autrui... »

Dans le cadre de ces animations, il me semble qu'il est important de ne pas jouer un rôle (sauf dans l'utilisation d'un outil par exemple) et d'être authentique auprès des enfants. C'est par exemple accepter de ne pas être tout à fait à l'aise avec ce public et dans un certain inconfort

³¹ Schneider-Harris Jacqui. *Counselling centré sur la personne et non directif et la relation soignant.e-soigné.e. Recherche en soins infirmiers*, 2007/2; n° 89. pp. 52-57

pour ne pas se cacher derrière des faux-semblants qui pourrait finalement empêcher le déroulement de l'animation et la libre expression des participant·es. Les enfants ont tendances à être « vraies » et « sans filtre » surtout chez les plus jeunes. Je pense qu'ils apprécieront d'autant plus une personne qui se présente elle aussi dans son entièreté le plus possible.

L'empathie

L'empathie est la reconnaissance et la compréhension des sentiments et des émotions d'un autre individu. Dans un sens plus général, elle représente la reconnaissance de ses états non-émotionnels, tels que ses propres croyances. Elle permet de rentrer dans le monde perceptif d'autrui, d'approcher au plus près ses affects, tout en gardant conscience d'être séparé de lui.

Cette notion me semble importante dans ses animations, nous avons tous·tes été des enfants et sommes donc passé·es par cette étape, même si chaque enfants et parcours de vie est différents. Mais il peut être difficile en tant qu'adulte de se remettre à « hauteur » d'enfant avec la perception et la vision qu'ils ont du monde qui les entoure. Il est donc important d'essayer d'entrer dans leur « monde » par le biais de ces animations tout en maintenant sa posture d'animateur·rice et d'adulte.

Mais dans le cadre de ses animations il est important de montrer et de faire comprendre cette notion pour favoriser son « apprentissage » et l'interaction avec les enfants.

L'accueil inconditionnel

Carl Rogers parle de regard positif inconditionnel. Que l'on peut définir comme une absence totale d'évaluation de l'autre, une acceptation de la personne telle qu'elle est. Cela peut se traduire par une attitude positive et chaleureuse envers l'autre mais il parle aussi de disponibilité, d'ouverture, d'affection et de valorisation.

Je pense que ce principe est vraiment applicable et significatif dans ces animations et auprès de ce public. Avoir une attitude chaleureuse, positive, ouverte et être disponible permet aux jeunes se sentir plus à l'aise et se s'ouvrir plus facilement à l'intervenant·e. Je pense également que la valorisation est très importante dans les animations d'EVARS et auprès des individus de tous les âges. Il est selon moi un outil puissant pour travailler sur les compétences psychosociales et notamment sur la confiance en soi.

La communication non verbale

L'écoute active c'est aussi le non verbal, c'est écouter avec tout son corps. Cela se traduit dans la posture physique prise lors des animations. Que se soit par le positionnement vis-à-vis des enfants ou dans les expressions du visage par exemple à l'écoute des récits et des partages.

Confidentialité

La question de confidentialité que la·le CCF doit respecter dans le cadre de son métier, est posée dans les règles des interventions. Mais il est important de réfléchir aussi dans quel cas cette confidentialité peut être remise en question. En particulier quand il s'agit d'enfants et comment cela peut être fait (en informant ou non l'enfant concerné en cas d'information préoccupante par exemple).

Différence et Similitude avec d'autres publics

J'ai l'impression que dans le métier de CCF, il est plus souvent demandé d'intervenir auprès de classes de collège et de lycée. Iels n'ont pas forcément été formé·es pour animer dans des

classes d'écoles primaires. Les thématiques peuvent donc différer selon les classes et comme j'ai pu l'expliquer une adaptation est nécessaire.

Mais par exemple les CCF d'un CSS m'ont fait comme retour que pour elle-eux les classes de CM2 auprès desquelles ils avaient animé étaient très similaires des classes de 6^{ème} dans leurs questionnements et réflexions.

Réponse à la problématique ?

L'importance dans la réponse du mot « primaire »

J'ai été marqué par un témoignage dans l'épisode 44 « un podcast à soi »³². Une mère témoigne des violences que son enfant subit depuis sa séparation avec son conjoint qui exerçait sur elle des violences conjugales. Elle parle aussi des violences subites par son père et de l'impact que cela a pu avoir sur elle. Elle dit « si on m'avait donné la confiance et l'amour quand j'étais jeune, je n'aurais pas été victime de violence conjugale comme ça. Aujourd'hui, je ne me sens plus responsable car aucune femme n'est responsable des violences qu'elle subit et aucun enfant et aucun enfant n'est responsable des violences qu'il subit aussi. Mais même si je ne suis pas responsable, si on m'avait appris à m'aimer. Si j'avais appris les choses autrement, ça m'aurait apporté de la confiance et de l'amour, je pense que quelqu'un qui me dénigre et bien non ça ne passe pas. J'aurai compris que ce n'était pas normal ce que je vivais... »

Pour moi ce témoignage souligne l'importance de faire autrement et d'agir avant les violences si possible. Que les mots dit et posés peuvent avoir un impact sur les individus et les chemins de vie qu'ils prennent.

La prévention primaire comme réponse ?

³³ Aujourd'hui différents dispositifs existent, mais l'accent est plus souvent mis sur l'après-agression ou la prévention secondaire et tertiaire avec :

- des numéros d'urgence, les remontées d'informations préoccupantes et de signalements auprès des commissariats de police et de gendarmerie, ou directement auprès du procureur (secondaire)
- comme les dépôts de plainte, les mesures de protection et la répression (tertiaire).

La prévention primaire, celle qui est centrée sur les enfants elles/eux-mêmes, est peu développée en France : c'est l'idée d'intervenir avant que des violences se produisent ou se reproduisent ou n'augmentent en intensité.

La prévention primaire vise des changements sociétaux : en outillant les personnes subissant des violences, en informant, en déconstruisant les stéréotypes (de genre, notamment). Et en invitant toutes celles et ceux qui veulent contribuer à une société sans violence à investir des postures d'allié-es. Afin de sortir des points de vue aveugles, afin de soutenir les personnes victimes et de réagir lorsque nous sommes témoins.

³² Un podcast à soi par Charlotte Bienaimé d'Arte Radio, mars 2023 épisode 44 « L'école de la violence ».

³³ http://reseau-cap-francophone.org/?page_id=30

Il est donc nécessaire de placer ce type de prévention au cœur des politiques de lutte contre les violences envers les enfants, en lien avec le réseau associatif et institutionnel de la prévention, de l'éducation et de la protection de l'enfance.

L'importance de commencer en école primaire

Selon moi il est très important de commencer les animations dès l'école primaire. Surtout quand on fait le lien entre les chiffres des VIF que nous avons pu voir dans la première partie de mon écrit et les effets et impacts sur le développement et le bien être des enfants. Il y a clairement un impact des violences sur la santé mentale et physique. Donc plus les violences commencent tôt, plus elles auront un impact sur ces enfants victimes. D'où l'importance d'agir en terme de prévention et d'empouvoirement dès le plus jeune âge.

Les enfants ont aussi rapidement une capacité à réfléchir et remettre en question et il est important de les aider dans le développement de cet esprit critique pour qu'ils puissent le faire vis-à-vis de leur environnement. Ils peuvent aussi avoir plus de facilité à parler de certains sujets à un plus jeune âge.

Pour moi ces interventions ont également du sens et de l'importance dans le fait de proposer et d'identifier un autre endroit et d'autres personnes ressources. Notamment quand on réfléchit au manque de tiers-lieu pour les enfants victimes de violences intrafamiliales et/ou de violences faites par les personnes d'une institution ou au sein de celle-ci.

Par contre aujourd'hui je ne peux pas concrètement faire de lien direct entre la réduction des violences sur les enfants et autres et la prévention faite en école primaire via l'EVARS. Il n'y a pas d'étude sur le sujet et pas suffisamment de suivi ou de recul sur ces animations du fait notamment d'un manque de moyens financiers et donc humains qui ne permet pas non plus de réaliser ces animations de manière suivie et régulière.

Sur quoi m'appuyer ?

J'ai pu trouver un article³⁴ du conseil de l'Europe sur le fait que l'éducation « complète » à la sexualité est un moyen efficace pour combattre la violence, les abus et la discrimination et de promouvoir le respect de la diversité. Il est écrit que celle-ci protège les enfants et contribue à rendre la société plus sûre et inclusive.

D'ailleurs la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (« la Convention de Lanzarote ») demande aux États de faire en sorte que « les enfants reçoivent, au cours de la scolarité primaire et secondaire, des informations sur les risques d'exploitation et d'abus sexuels, ainsi que sur les moyens de se protéger, adaptées à leur stade de développement »

L'utilité de l'éducation sexuelle a été mise en évidence durant la période de confinement, notamment pour éviter aux enfants d'être manipulés en ligne et de devenir victimes d'extorsion sexuelle, de cyberintimidation ou d'autres formes d'exploitation sexuelle facilitées par les technologies de l'information et de la communication. Le Comité avait demandé aux États de renforcer l'information sur les risques et sur les droits des enfants en ligne, ainsi que les services

³⁴ Article en ligne du Conseil de l'Europe sur www.coe.int du Carnet des droits de l'homme « Une éducation sexuelle complète protège les enfants et contribue à rendre la société plus sûre et inclusive » paru le 21/07/2020 de Dunja Mijatović

de conseil et de soutien. Dans certains pays, comme l'Estonie, une éducation à la sexualité continuait à être assurée dans le cadre de l'enseignement à distance.

Il est écrit que : « De manière analogue, l'éducation sexuelle est un très bon moyen de prévenir la violence fondée sur le genre et la discrimination contre les femmes. Elle devrait donc aussi être utilisée, dès le début de la scolarité, pour faire passer des messages forts en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, pour promouvoir des rôles non stéréotypés pour les femmes et les hommes, et pour éduquer aux questions de respect mutuel, du consentement aux relations sexuelles, à la résolution non violente des conflits dans les relations interpersonnelles et au respect de l'intégrité personnelle, comme le demande la Convention d'Istanbul.

L'éducation à la sexualité constitue également un cadre idéal pour sensibiliser à la question de la santé et des droits sexuels et reproductifs des femmes, qui englobe l'accès à des moyens de contraception modernes et à des services d'avortement sûrs. Des études menées en Europe sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) montrent que le taux de natalité chez les adolescentes tend à être plus élevé dans les pays, comme la Bulgarie et la Géorgie, qui sont dépourvus de programmes obligatoires d'éducation complète à la sexualité. Les grossesses précoces, qui peuvent être très préjudiciables à la santé des adolescentes, présentent aussi l'inconvénient de limiter considérablement les possibilités des adolescentes de poursuivre leur scolarité. »

Evaluation d'un projet EVARS en école primaire.

J'ai pu trouver des éléments de réponse dans le rapport d'évaluation des animations collectives d'EVARS du planning familial de Villard Bonnot. Il était intéressant d'avoir ce retour d'expérience, même s'il y a un manque de recul et de comparaison du fait que des évaluations n'avaient pas été mises en place avant celles-là. Mais je trouvais important pour mon écrit dans la pratique de CCF sur ce type d'action, de comprendre l'impact possible dans une école et des classes d'élémentaires pouvait avoir ces interventions. En gardant en tête que chaque établissement et public est différent et ne réagit peut-être pas de façon similaire.

L'évaluation a permis d'observer pour les enfants :

- Une partie des élèves semblait avoir acquis la notion d'intimité et de respect de l'intimité, de ce qui est permis / pas permis avec son corps et celui de l'autres. Les élèves sollicitent plus facilement l'intervention d'un adulte pour réguler les incidents.
- Les élèves connaissent et différencient les émotions et les expriment plus facilement
- La grande majorité des élèves se disent capables d'opposer un refus à une situation de non respect, sans violence et si besoin à l'aide d'un adulte
- 93% des élèves ont identifié au moins une personne ressource dans leur entourage

Il y a également eu un impact sur les enseignantes :

- Avec une plus grande aisance à aborder les questions liées au corps et à l'intimité
- Une représentation plus juste des besoins ou des difficultés des élèves
- Une prise en charge modifiée des élèves auteurs de violences et/ou de comportements inappropriés, en ayant intégré leur besoin d'accompagnement
- Une intégration dans la pratique des émotions et la volonté de mettre en place des actions autour de ce sujet

- Un sentiment de légitimité renforcé dans la communication avec les parents pour des sujets qui sont perçus comme de la sphère privée.

Il me semble qu'il y a beaucoup d'aspects positifs qui ressortent des animations EVARS en école primaire notamment, et pourtant j'ai l'impression qu'il y a encore des freins à leur mise en place.

Pourquoi tant de freins ?

J'ai l'impression que malgré le manque d'étude sur l'impact des animations EVARS auprès du jeune public, les bénéfices sont reconnus. Cependant la mise en place de ces actions est encore rare et peu développée, surtout de façon régulière.

Je pense que cela est lié à plusieurs facteurs qui freinent les professionnel·les dans la mise en œuvre.

Il y a notamment un manque de moyen financier et humain dans les centres de santé sexuelle. Quelques fois les établissements ont des difficultés dans la mise en place ne serait-ce que d'une seule animation par classe, mais il y a aussi une problématique de nombre d'animation à prévoir avec un nombre limité d'animateur·rices formé·es.

Il est vrai également que ces animations soulèvent des craintes et peurs auprès des parents ou des équipes éducatives. Cela peut être lié à l'ignorance ou la méconnaissance de ce qui est fait dans les animations EVARS, ce qui peut générer des réticences voir des empêchements.

Dans les retours de certain·es professionnel·les j'ai pu lire qu'il y avait de la méconnaissance de ce public et des besoins spécifiques liés au développement de l'enfant. Ce qui peut aussi générer des craintes et soulever des questions de manque de formation.

Je me demande enfin si le sujet est réellement politique. Il est vrai que des dispositifs ont été renforcés ou mis en place en ce qui concerne les VIF, mais je ne suis pas sûr que les animations EVARS et la prévention primaire aient été identifiées comme des leviers pour la réduction des violences par les pouvoirs publics.

Peut-être que le dernier rapport rendu par la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Civise) en date du lundi 12 juin 2023 sur le coût économique des violences sexuelles pendant l'enfance peut peser sur les politiques. La commission estime que le déni entourant ces violences coûte 9,7 milliards d'euros par an à l'ensemble de la société.³⁵

C'est intéressant car la méthode utilisée s'inspire de calculs similaires faits par les militant·es féministes pour mettre en lumière le coût des violences conjugales ou de la prostitution.

Lien avec ma future pratique

La question des animations EVARS en milieu scolaire me questionne depuis le début de mon parcours de formation (EVARS et CCF). Je suis persuadée que celles-ci ont un rôle important à jouer dans la façon dont nous faisons société et que cet outil est sous-exploité.

³⁵ Article en ligne Le monde du 11/06/2023 La CIVISE évalue le cout économique des violences sexuelles pendant l'enfance par Solène Cordier.

Je n'ai pas de réelle expérience sur le terrain mais tout ce que j'ai pu lire me conforte dans cette croyance. J'ai entendu les difficultés de certain·es professionnel·les dans les interventions en collège et/ou lycée, mais c'est aussi pour cela que je me dis qu'il y a du sens à commencer l'EVARS en école primaire. Et que cela devrait être une priorité dans les animations faites par les CSS notamment.

Il est vrai aussi que mon envie de traiter ce sujet et de développer ces animations est influencée par ma plus grande sensibilité aux conditions des enfants depuis ma maternité. Je me rends compte aussi que c'est très personnel et utopique de vouloir que ces pratiques évoluent et qu'il y est un plus grand nombre d'animation. Je me dis que ma fille pourrait grâce à ça bénéficier d'espaces de parole tout au long de sa scolarité dans une école « classique » et que cela aiderait aussi à faire évoluer les pratiques des enseignant·es.

Ma future pratique en tant que CCF est indéniablement influencée par mon parcours de vie personnelle et par les valeurs féministes auxquelles je crois. J'ai découvert l'éducation populaire pendant ma formation avec le planning familial de Grenoble et j'ai pu expérimenter et vivre de l'intérieur les outils et me rendre compte de leur pertinence.

Mon travail actuel de chargée des projets d'animations sociales est déjà influencé par ces valeurs et ces dernières années. J'ai d'ailleurs un projet d'animation autour des compétences psychosociales avec des adultes en situation de précarité. J'adapte des outils de l'éducation populaire et à destination des enfants pour ce public.

Et je pense qu'il y a des ponts à faire dans l'association avec laquelle je travaille et le public des plus jeunes qui permettrait une forme de prévention. Il a également des enjeux territoriaux car actuellement il y a peu d'interventions dans les écoles primaires. Le milieu rural peut être aussi stigmatisant et peut présenter des problématiques d'accès aux soins par manque de professionnel·les et des mobilités peu développées. Il y a un centre de santé sexuelle avec l'équivalent d'1 CCF temps pleins pour couvrir 2 territoires.

Je me rends compte également qu'il y a peu de professionnel·les formé·es à l'animation EVARS auprès du public jeunes. Il existe tout de même 1 LAEP (lieu d'accueil enfants-parents) mais qui n'est pas forcément utilisé par toute la population. J'ai pourtant l'impression qu'avec la circulaire de l'année dernière les demandes d'animations auprès du public 3-12 ans ont été plus forte à la rentrée 2022 et continue de l'être pour la rentrée 2023.

J'ai donc personnellement envie de pouvoir intervenir auprès de ce public sur e l'animation EVARS dans une future pratique CCF ou autre.

Même si les établissements scolaires font plus de demande et ont une volonté de développer un partenariat, les moyens financiers et humains ne sont pas toujours suffisants pour que les actions se déroulent régulièrement.

Peut-être faudra-t-il redéfinir des budgets ou priorités dans les CSS, sur le public et les interventions à mener durant une année. Je sais que certains centres travaillent à redéfinir leur planning et travailler leur partenariat pour débiter les animations le plus tôt possible dans l'année scolaire, afin de répondre à un plus grand nombre de demandes et d'intégrer ces « nouvelles » classes dans leur programme.

Conclusion

La mise en place d'animations EVARS en école primaire est devenue une des priorités pour l'année 2023 dans certains établissements. Il me semble donc intéressant de réfléchir à la place et au rôle des CSS et des CCF dans la mise en place de ces animations. Cela passe d'abord par définir le public des 3-12 ans comme faisant partie intégrante des missions de prévention des CCF.

Il y a aussi plusieurs pistes qui peuvent aider à agir plus efficacement sur les VIF par le biais de l'éducation à la sexualité. Par exemple en renforçant la formation des professionnel-s, la pluridisciplinarité des interventions, les moyens financiers et donc humains pour avoir plusieurs séances par classes. Comme vu dans le dernier rapport du CIVIISE, les VIF ont un coût financier et moral élevé à prendre en compte dans la balance.

Il est important de mettre en avant les impacts que peuvent avoir ces séances sur les violences intrafamiliales mais pas que, en créant notamment des espaces de parole, de compréhension et donc de prévention. Travailler sur le bien-être des plus jeunes et en prendre soin, c'est permettre de créer une société plus empathique et plus enclin au respect d'autrui.

Mais pour que les animations EVARS soient des réels leviers d'actions dans la lutte contre les violences intrafamiliales, il faudrait que la prévention devienne une priorité des pouvoirs décisionnaires.

Annexe 1 : Questionnaire

Enquête sur les animations EVARS en école primaire

Dans le cadre de mon écrit de fin de formation au Conseil conjugal et familial du Planning familial 38, je souhaite mener une enquête sur les animations d'EVARS (Education à la vie affective, relationnelle et sexuelle) auprès des classes des écoles primaires.

Pour préciser ce qu'est l'EVARS : *L'UNESCO définit l'éducation complète à la sexualité comme « un processus d'enseignement et d'apprentissage [...] portant sur les aspects cognitifs, affectifs, physiques et sociaux de la sexualité. Elle vise à doter les enfants et les jeunes de connaissances, d'aptitudes, d'attitudes et de valeurs qui leur donneront les moyens de s'épanouir – dans le respect de leur santé, de leur bien-être et de leur dignité –, de développer des relations sociales et sexuelles respectueuses, de réfléchir à l'incidence de leurs choix sur leur bien-être personnel et sur celui des autres et, enfin, de comprendre leurs droits et de les défendre tout au long de leur vie ».*

Pour cela j'ai besoin d'avoir un retour d'expérience des personnes qui animent des séances auprès de ce public. Les questions suivantes sont censées m'aider à comprendre un peu mieux les particularités de ces séances. Libre à vous de rajouter des informations qui vous semblent importantes.

Merci de m'accorder ce temps de rédaction !

Identité

1. Quelle est votre profession ?
2. Etes-vous salarié-e ou bénévole ?
3. Avec quelle structure intervenez-vous ? Merci de préciser le nom.

Les animations

4. Combien de fois intervenez-vous dans l'année auprès d'un groupe ?
5. Auprès de combien de classe / groupe ?
6. Quels niveaux ?
7. Comment posez-vous le cadre ?
8. Sur quelles thématiques ?
9. Avec quels outils ?
10. Combien de temps dure une séance ?
11. Faites-vous une évaluation de votre animation et comment ?
12. Intervenez-vous seul-e ou à plusieurs ?
13. Avec qui ? (membre de votre équipe, personnel-le de l'école, autre ?)
Si oui, avez-vous choisi d'intervenir avec cette personne ?
14. Lorsque cela arrive, qu'est-ce qui a empêché le bon déroulement de l'animation ?
15. Qu'est-ce qui a été aidant ?

Avant l'animation :

16. Qui a fait la demande de ces animations ?
17. Faites-vous une information auprès de l'équipe éducative avant ?

18. Faites-vous une information auprès des parents avant ?

19. Avez-vous mis un partenariat en place avec d'autre personne / structure pour pouvoir intervenir ?

Après l'animation :

20. Avez-vous eu des révélations (de violence par exemple) durant la ou les séances ?

21. Quelle a été la suite donnée ?

22. Faites-vous un bilan avec l'équipe éducative ?

Analyse globale:

23. Selon vous quels peuvent être les bénéfices / leviers de ces animations ?

24. Avez-vous rencontré des freins à la mise en place de ces interventions ? Si oui, lesquels ?

25. Comment vous adaptez-vous à ce public ?

26. Rencontrez-vous des problématiques pendant les animations ? Si oui, lesquelles ?

27. Vous sentez-vous suffisamment formé-e pour animer une séance auprès de ce public ?

28. Si non, quel type de formation auriez-vous besoin ?

29. Des commentaires à rajouter :

Pour le personnel travaillant dans l'établissement scolaire :

Avez-vous constaté un effet / changement après les séances ? Pouvez-vous préciser ?

Annexe 2 : Tableau du développement de l'enfant

Tableaux du développement de l'enfant

D'après Florin, A. (2003). *Introduction à la psychologie du développement. Enfance et adolescence*. Paris : Dunod, Les Topos. Tous droits réservés.

Age	Langagier	Cognitif	Social et affectif	Sensoriel et moteur
0-3 mois	Produit des cris afférents selon les stimulations, gazouillis, jeux vocaux, rires, vocalises. Discrimine les contrastes entre groupes de sons. Préfère la voix de sa mère à celle d'une autre femme, sa langue maternelle à une autre langue. Sensible à la prosodie. Reconnaît une syllabe dans des énoncés afférents	Discrimine des stimuli visuels ou auditifs. Anticipe du regard la trajectoire d'un objet. Manifeste une préférence pour la nouveauté.	Tourne les yeux en direction de la partie du corps touchée. Sourire social, mimique de surprise	Réaction à la voix, localisation visuelle. Maintien de la tête
4-6 mois	Préférence pour le langage maternel adressé au bébé. Categorise les voyelles. Premiers échanges communicationnels.	Reproduit des événements fortuits intéressants. Categorise des éléments afférents selon une propriété commune.	Tourne la tête vers une source sonore, prolonge l'interaction en souriant	Prise et transfert d'objets S'assoit seul.
7-9 mois	Produit plusieurs syllabes, chantonne. Comprend des mots en contexte. Détecte les frontières des groupes de mots (syntagmes).	Ajuste ses comportements aux caractéristiques d'un objet (forme, volume, poids, etc.)	Réciprocité dans les échanges. Manifeste un attachement sélectif.	Se tient debout avec un support. Montre un objet du doigt.
10-12 mois	Production des premiers mots, essai de nommer les objets désignés par l'adulte. Comprend des mots hors contexte. Détecte les frontières de mots.	Anticipe les événements. Construit une tour, peut suivre la ligne du regard.	Réagit différemment aux proches et aux inconnus. S'ajuste à des demandes.	Premiers pas Coordonne plusieurs actions.
1-2 ans	Discours télégraphique. Comprend les mots familiers. Développement du premier lexique, de 20 mots à 200 mots.	Expérimentation active. Identifie des parties du corps.	Comprend les expressions faciales d'autrui, répète les actions qu'il voit faire.	Marche seul Descend des escaliers à reculons. A une préférence pour une main.
2-3 ans	Modifie les demandes selon l'interlocuteur. Produit 200 à 300 mots. Comprend les demandes directes et les demandes indirectes.	Identifie les objets par l'usage, prend en compte le point de vue d'autrui (oriente un objet pour que l'adulte le voit).	Attachements multiples. Se reconnaît dans un miroir. Jeux symboliques.	Monte et descend les escaliers, saute à pieds joints. Tourne les pages d'un livre, coupe avec des ciseaux
3-4 ans	Extension du vocabulaire et phrases courtes. Peut suivre une conversation, comprend des promesses, s'amuse des jeux de langage.	Acquisition de concepts d'espace, de temps, de quantité. Utilise les principes du comptage	Identifie plusieurs parties du corps. Attend son tour. Aime aider les autres. Critique autrui.	Court avec aisance, tape du pied dans un ballon. Fait du tricycle

Age	Moteur	Social et affectif	Cognitif	Langage
4-5 ans	Monte à une échelle, marche en arrière. Tient un papier d'une main tout en écrivant de l'autre.	Comprend l'état mental d'autrui. Joue à des jeux de compétition. Stabilité du genre (se reconnaît comme garçon ou fille).	Est attentif à sa performance, capable de classification et de séparation	Produit des demandes indirectes et des justifications. Comprend le comparatif, l'identité et la différence.
5-6 ans	Fait du vélo sans roulettes, lace ses chaussures	Sait se contrôler. Choisit ses amis. Négocie avec l'adulte.	Début de la conservation (comprend que la grandeur d'une collection d'éléments reste la même quelle que soit la manière dont elle est présentée). Dessine un bonhomme, écrit son prénom.	Produit des énoncés de 5-6 mots, répond au téléphone. Début de lecture logographique. Identifie des rimes, comprend environ 2500 mots.
7-11 ans	Début de la puberté, poussée de croissance. Développement des activités physiques et sportives.	Identité de genre (conformité à des références culturelles) et ségrégation sexuelle. Différence réel et virtuel	Opérations concrètes. Logique du nombre. Morale préconventionnelle : les conséquences des actions (exemple : punition), en déterminent la valeur morale.	Utilise la forme passive, produit des inférences, apprend à lire. Comprend les sarcasmes et les métaphores.
Et après...	Fin de la puberté : 14-15 ans pour les filles ; 16-17 ans pour les garçons.	Evolution de l'estime de soi. Relations amoureuses, puis de couple. Responsabilité pénale (13 ans). Evolution des relations parents/enfants et des rôles sociaux. Orientation scolaire et choix professionnels.	Pensée hypothético-déductive, morale conventionnelle, capacité à se référer à des principes généraux, plutôt qu'à des opinions particulières, relativisme des jugements.	Poursuite du développement lexical et sémantique (vocabulaire technique) en compréhension et en production, développement de la production écrite, de la lecture - compréhension, des capacités argumentatives.

Annexe 3 : Conséquences des violences conjugales sur les enfants

Enfants victimes de violences conjugales : quelques repères chiffrés

En 2020, 14 enfants sont morts, tués par l'un de leurs parents dans un contexte de violences au sein du couple. 82 sont devenus orphelins. 30 enfants étaient présents sur la scène de l'homicide ou dans le domicile au moment du crime.

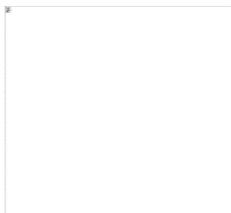
143 000 enfants vivent dans des ménages où des femmes adultes sont victimes de violences conjugales, physiques et/ou sexuelles. Ces enfants sont jeunes, 42% d'entre eux ont moins de 6 ans.

80% des enfants sont présents au moment des actes de violences au sein du couple selon la littérature scientifique.

40% des enfants exposés à des violences au sein du couple sont eux-mêmes victimes de violences physiques, d'après la littérature scientifique.

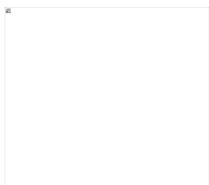
Repérer les signes présentés par des enfants victimes de violences conjugales

Avant la naissance : violences conjugales pendant la grossesse



Risque élevé de fausse couche, risque de décès néo-natal, accouchement prématuré, souffrance fœtale, hypersensibilité au stress, ... dû aux coups portés à l'abdomen, à la souffrance psychique de la mère et son état de stress.

Bébés : de 0 à 2 ans



Retard staturopondéral, pleurs excessifs, perturbation de l'alimentation et du sommeil, hyper-adaptation, inattention, retard du développement, symptômes de l'état de stress post traumatique (ESTP)*...

Enfants entre 3 et 5 ans

Énurésie, encoprésie, anxiété, colère, peur, régulation inadaptée des émotions, hypervigilance, déficience verbale et intellectuelle, destruction de biens, cruauté envers les animaux, actes d'agression envers les autres, difficultés de séparation/dépendance, symptômes de l'ESTP*, ...

Enfants entre 6 et 11 ans

Impact négatif sur l'estime de soi, retrait émotionnel, dépression, anxiété, repli sur soi, perfectionnisme, confusion et ambivalence, énurésie et encoprésie secondaires, mauvais résultats scolaires, crainte d'être victime ou abandonné.e, sentiment d'être responsable ou de devoir intervenir, convictions stéréotypées à l'égard du rôle des femmes et des hommes, manque de respect à l'égard des femmes, comportement de séduction et manipulations, brutalité à l'égard des autres, agressivité générale, comportements oppositionnels, destructions de biens, symptômes de l'ESTP*

Adolescents entre 12 et 18 ans

Actes agressifs, violences envers les autres, brutalité, comportements à risque (drogue, alcool, scarifications), difficultés scolaires (baisse des résultats, absence, décrochage), retrait émotionnel, perfectionnisme, manque d'estime de soi, problèmes somatiques, convictions stéréotypées à l'égard du rôle des femmes et des hommes, manque de respect à l'égard des femmes, comportement de séduction et manipulations, brutalité à l'égard des autres, agressivité générale, comportements oppositionnels, destructions de biens, symptômes de l'ESTP*, fugue, grossesse précoce, prostitution, délinquance, dépression, suicide...

ATTENTION !

L'absence totale de troubles comportementaux (enfant sage, résultats scolaires exemplaires, absence de doléances...) ne doit pas pour autant empêcher de se questionner sur un éventuel contexte de violences conjugales dans la famille.

Les conséquences et symptômes décrits ci-dessus ne sont pas spécifiques à l'exposition aux violences conjugales mais leur présence oblige le-la professionnel-le à envisager l'existence de violences au sein du couple. L'intensité, la fréquence, la durée de ces signaux ainsi que tout changement de comportement brutal doivent être pris en considération.

*** L'état de stress post traumatique (détail sur l'ESTP : chapitre 3 du Livret « Tom et Léna »)**

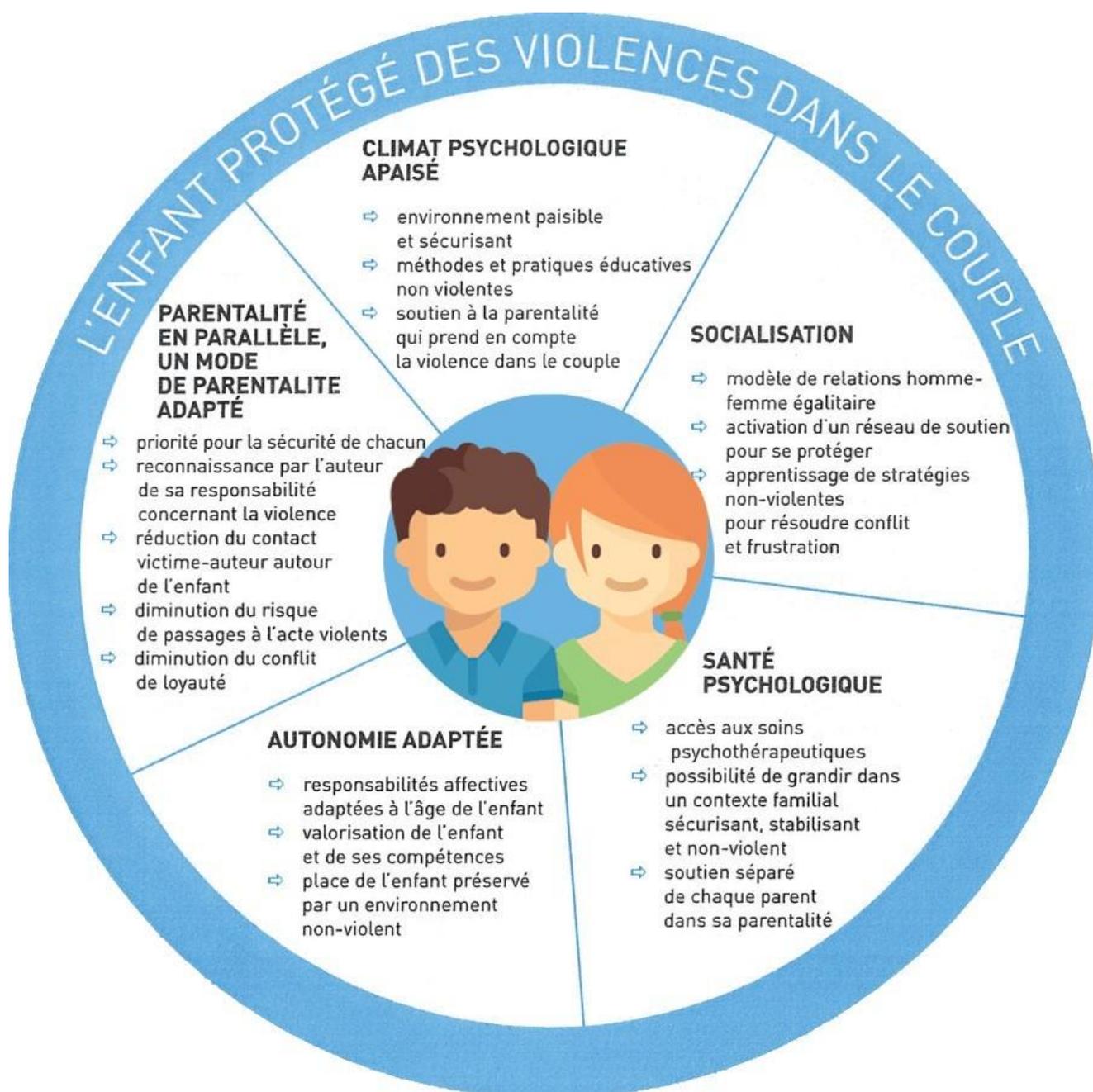
Quel que soit l'âge, l'état de stress post traumatique peut se révéler par l'existence des signes suivants :

- rejouer dans les jeux des comportements violents
- troubles du sommeil

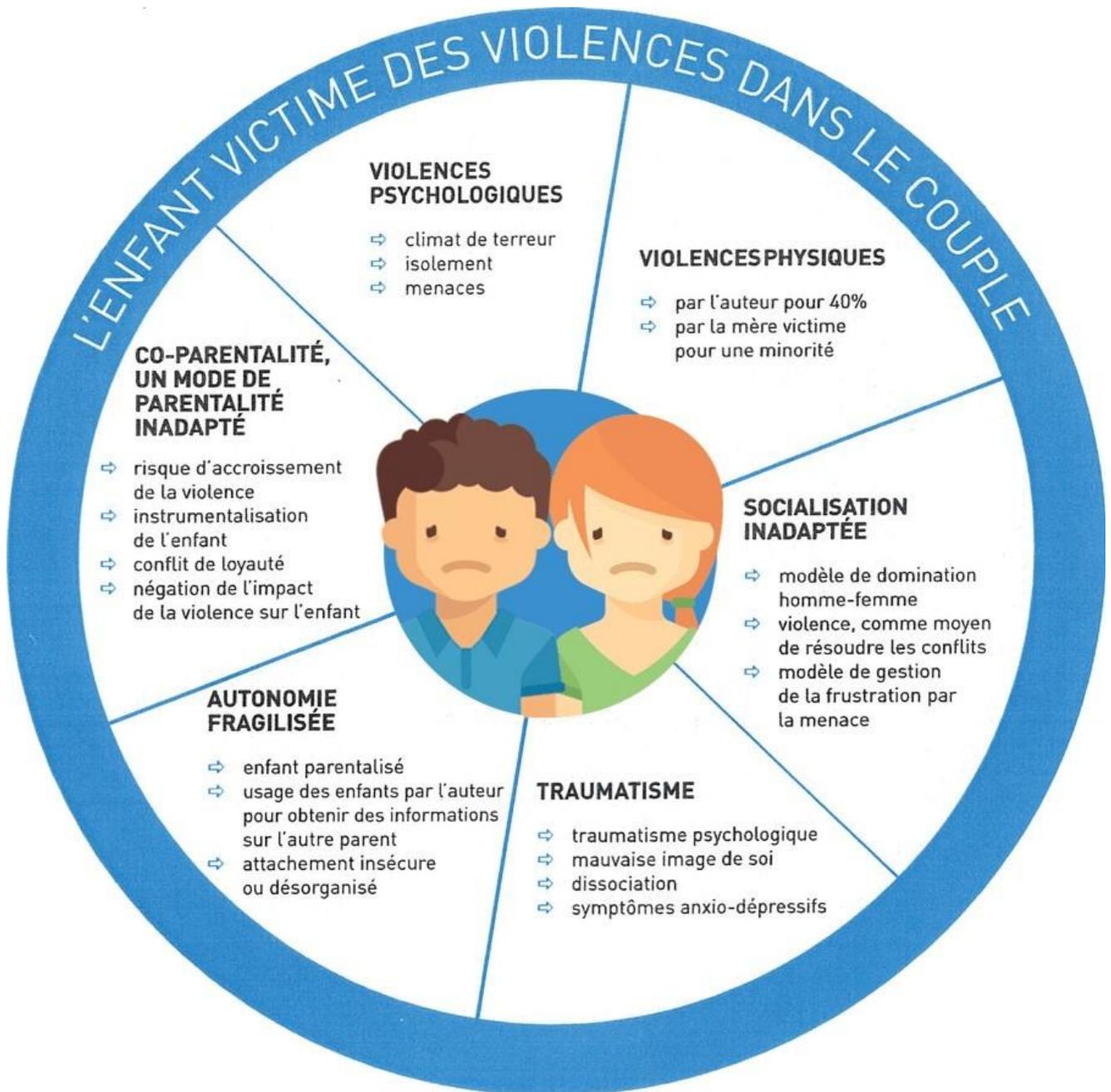
Sources :

- Site internet : <https://www.violencesconjugales-enfants.fr/reperer/>
- Livret d'accompagnement du court-métrage de formation « Tom et Léna – MIPROF (Mission Interministérielle pour la PROtection des Femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains) : <http://stop-violences-femmes.gouv.fr/4-outils-pour-l-animation-sur-les.html>

L'enfant protégé des violences dans le couple



L'enfant victime des violences dans le couple



Annexe 4 : Déroulé animation CM2

Déroulé Anim CM Trièves juin 2023

Présentation + tour des émotions (dessin tableau) + brise-glace (pelote, avis tempête) 15-20 min
discussion sur le corps, anatomie changements à la puberté → silhouettes à compléter 30 min
Transition : notre corps nous appartient. Droit. Chacun décide de ce qu'on accepte de faire ou pas avec son corps : Consentement. Ex. Pas forcément envie de faire un bisou à quelqu'un même proche ou qu'il.elle nous fasse un câlin.

Jeu de rôle consentement : Scenario. Imaginer ce qui arrive à un.e enfant de 10 ans dans cette situation. 30 min

« Viens faire un bisou à papi »

« Prête ta console à ton cousin »

« Allez, laisse -moi entrer dans la salle de bain »

Conclusion : fermer les yeux et identifier personnes-ressources (au moins 1 adulte)

Conclusion : leurs ressentis via pépite/râteau et nous revoir au collège 10 min

Pac Man : une chaise libre au milieu, les autres doivent l'en empêcher. Ss bousculade, ss se rasseoir sur sa propre chaise.

Avis Tempête : Cercle avec le bon nbre de chaises et 1 pers. Au milieu qui lance l'avis de tempête avec un énoncé (ceux qui aiment le chocolat) et ensuite s'asseoir.

Pépite - Râteau

Intérêts : offrir la possibilité à chacun.e de livrer au groupe ce qu'il.elle a vécu, ressentis.

Consigne : Chaque participant.e est invité.e à livrer une pépite (ce qu'il.elle a aimé, ce qui l'a touché...) et un râteau (un échec, un moment mal vécu...).

Entre les jambes

Édito

Le kit d'affiches *Entre les jambes*, est un outil pédagogique destiné à servir de support visuel dans le cadre de l'éducation à la sexualité.

Ces planches anatomiques présentent des schémas :

- **adaptés à l'âge des enfants**
en intégrant des objectifs de connaissances et de compétences en rendant les schémas compréhensibles en fonction de l'âge
- **montant une diversité des corps**
en variant les couleurs de peau
en sortant des normes idéalisées (représentation des poils, sexes avec de grandes lèvres ou pénis courbé)
en rendant compte d'une diversité des corps dans le texte et les annotations
- **égalitaires**
en plaçant les schémas des filles et garçons l'un à côté de l'autre
en représentant les corps en position assise et jambes écartées en mettant en évidence l'homologie des organes grâce aux couleurs utilisées
- **proches de la réalité**
en utilisant des termes précis et exacts
en proposant des illustrations détaillées
en montrant la réaction sexuelle pour les deux sexes

Objectifs

L'usage de ces planches invite à :

- Construire son image corporelle
- Se connaître soi et les autres
- Éduquer à l'hygiène, à la contraception et au plaisir
- Prévenir les attouchements et les mutilations génitales

Être libre de ses choix, s'épanouir, respecter son corps et celui des autres pour accéder à une santé sexuelle positive !

Utilisation

Pour une meilleure diffusion, ce pdf peut être :

- imprimé en couleur sur papier format A3
- diffusé sur écran de projection
- partagé en masse sur les réseaux sociaux
- téléchargeable sur votre plateforme
- transféré par mail à des personnes intéressées

Pour une meilleure qualité d'information, il est souhaitable de respecter le code couleur en fonction du public concerné :

3 à 6 ans

6 à 9 ans

9 à 12 ans

12 ans et plus

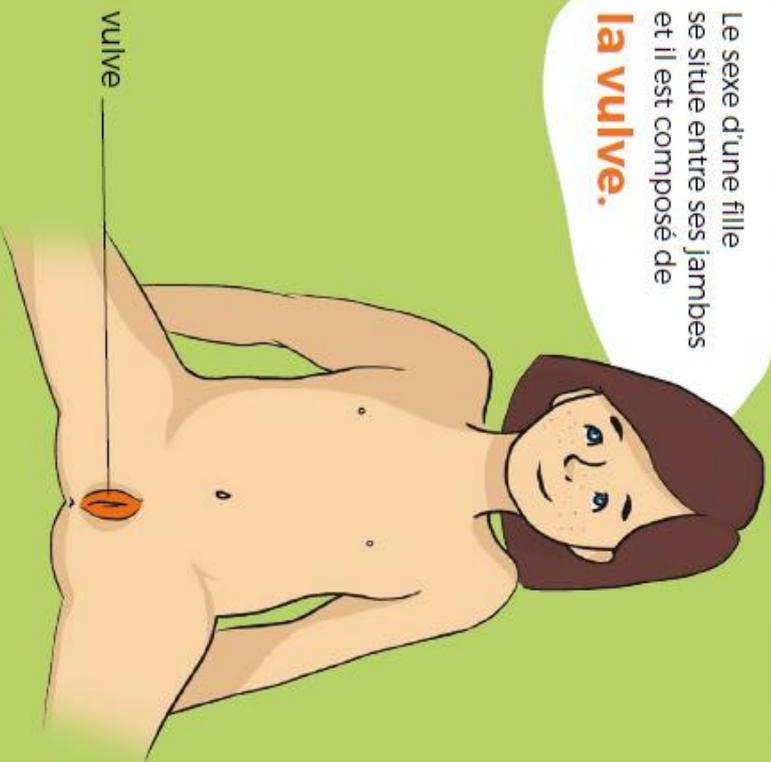


Crédits : Réalisé par le Collectif *Entre les jambes* contenu pédagogique et scientifique dirigé par Aurélie Baccacini, illustrations et graphisme par Marianne Balabaud, validation scientifique par Dr Anne Fleury-Mahieu.
Ce PDF est libre de droit, toutefois :
La réimpression des projets est autorisée sans but commercial.
Toute modification est interdite.
Pour toutes informations vous pouvez contacter l'équipe :
entrelesjambes@zadys.net

Entre les jambes

Schéma d'une fille avec son sexe coloré, vu de l'extérieur

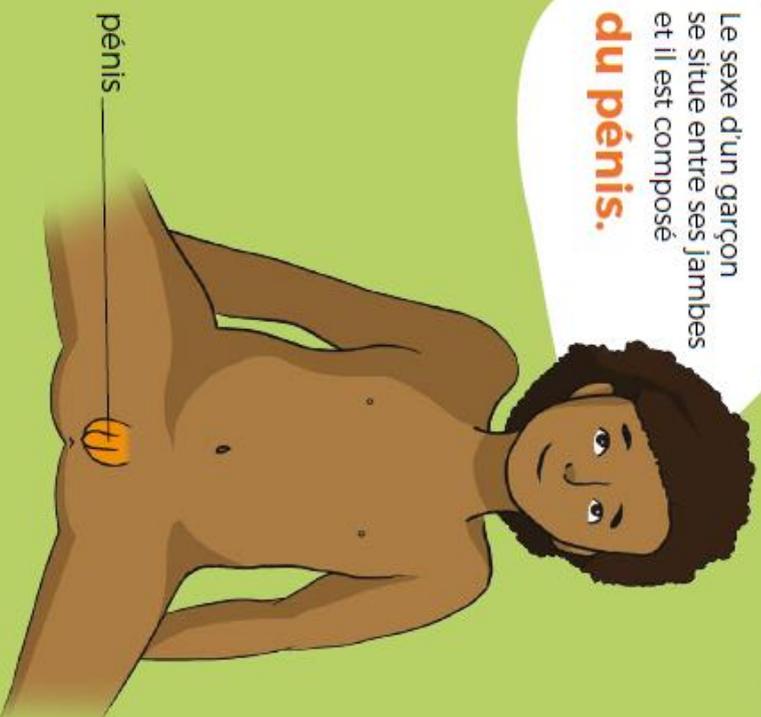
Le sexe d'une fille se situe entre ses jambes et il est composé de **la vulve.**



vulve

Schéma d'un garçon avec son sexe coloré, vu de l'extérieur

Le sexe d'un garçon se situe entre ses jambes et il est composé **du pénis.**



pénis

Ces schémas représentent des formes générales de corps et de sexes mais il existe une grande diversité de corps et de sexes différents qui ressemblent plus ou moins à ces schémas.

Entre les jambes

Schéma d'une fille avec son sexe coloré, vu de l'extérieur

De l'extérieur, le sexe d'une fille se situe entre ses jambes et il est composé de la vulve. Au milieu de la vulve, il y a un trou qui s'appelle l'**orifice du vagin**. Vers l'avant de l'orifice du vagin, sous un bout de peau se trouve le **gland du clitoris** qui est sensible au toucher et procure des sensations agréables.

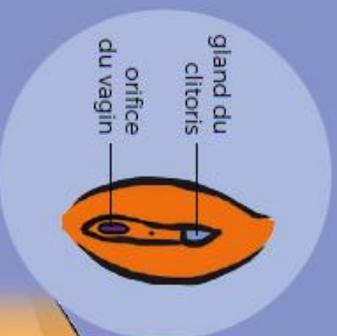
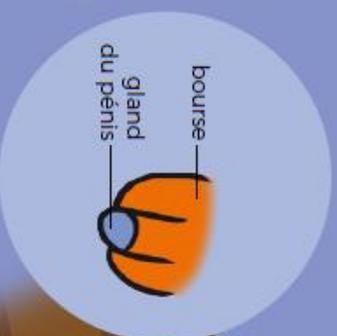


Schéma d'un garçon avec son sexe coloré, vu de l'extérieur

De l'extérieur, le sexe d'un garçon se situe entre ses jambes et il est composé du pénis. Au bout du pénis, sous un morceau de peau se trouve le **gland du pénis** qui est sensible au toucher et procure des sensations agréables. En dessous du pénis, se trouvent les **bourses** dans lesquelles il y a deux boules, les testicules.

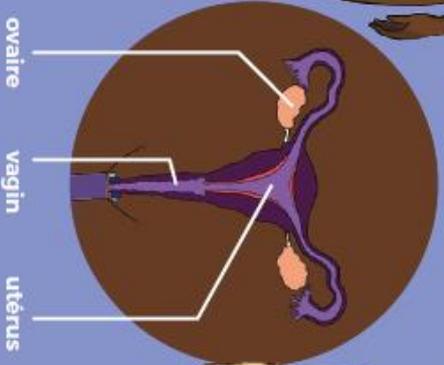


Ces schémas représentent des formes générales de corps et de sexes mais il existe une grande diversité de corps et de sexes différents qui ressemblent plus ou moins à ces schémas.

Entre les jambes

Schéma d'une femme et d'une fille avec l'appareil sexuel et reproducteur coloré, Vu en coupe et de face

Le sexe d'une fille et d'une femme se trouve dans le bas du bassin. Une partie du sexe est observable à l'extérieur du corps et l'autre partie se situe à l'intérieur du corps. Il est constitué de plusieurs organes : parmi eux, il y a le **vagin**, l'**utérus** et les **ovaires**.



ovaire

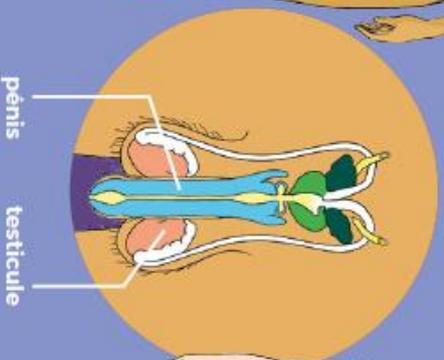
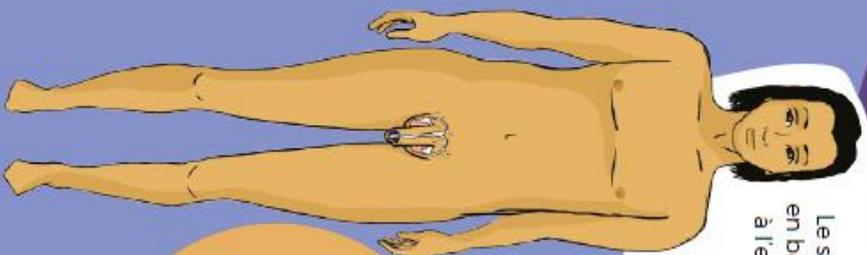
vagin

utérus



Schéma d'un homme et d'un garçon avec l'appareil sexuel et reproducteur coloré, Vu en coupe et de face

Le sexe d'un garçon et d'un homme se trouve en bas du bassin. Une partie du sexe est observable à l'extérieur du corps et l'autre partie se situe à l'intérieur du corps. Il est constitué de plusieurs organes comme le **pénis** et les **testicules**, qui se situent dans les bourses.



pénis

testicule



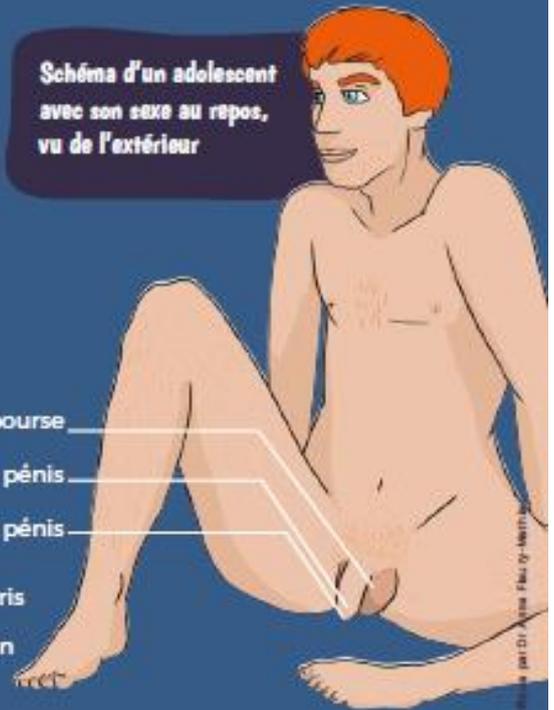
Ces schémas représentent des formes générales de corps et de sexes mais il existe une grande diversité de corps et de sexes différents qui ressemblent plus ou moins à ces schémas.

Entre les jambes

Schéma d'une adolescente avec son sexe au repos, vu de l'extérieur



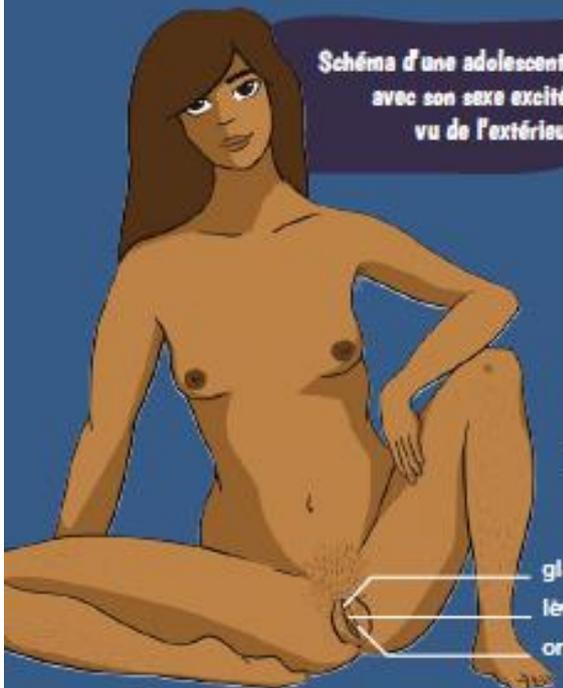
Schéma d'un adolescent avec son sexe au repos, vu de l'extérieur



gland du clitoris
orifice du vagin
lèvres

bourse
gland du pénis
orifice du pénis

Schéma d'une adolescente avec son sexe excité, vu de l'extérieur



gland du clitoris gonflé
lèvres gonflées
orifice du vagin ouvert et humide

Schéma d'un adolescent avec son sexe excité, vu de l'extérieur



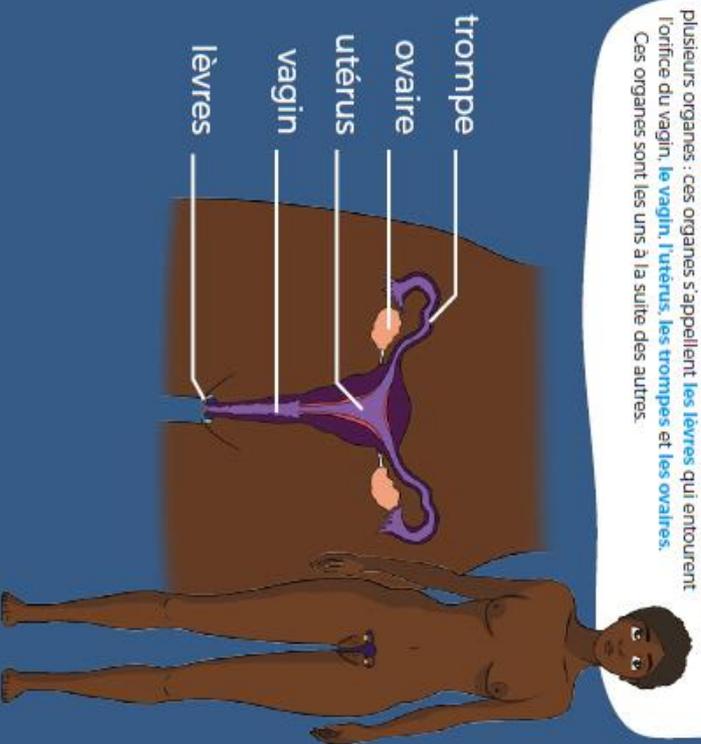
orifice du pénis
gland découvert
pénis rigide

Ces schémas représentent des formes générales de corps et de sexes mais il existe une grande diversité de corps et de sexes différents qui ressemblent plus ou moins à ces schémas.

Entre les jambes

Schéma de la coupe de l'appareil sexuel et reproducteur d'une femme, coloré et vu de face

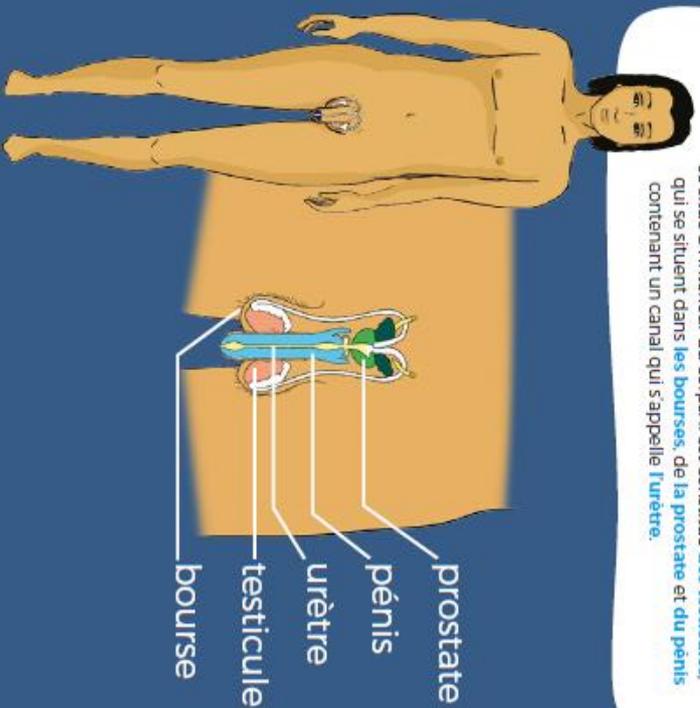
L'appareil sexuel et reproducteur d'une femme se trouve dans le bas du bassin. Une partie de cet appareil est observable à l'extérieur du corps et l'autre partie se situe à l'intérieur du corps. Il est constitué de plusieurs organes : ces organes s'appellent **les lèvres** qui entourent l'orifice du vagin, **le vagin**, **l'utérus**, **les trompes** et **les ovaires**. Ces organes sont les uns à la suite des autres.



trompe
ovaire
utérus
vagin
lèvres

Schéma de la coupe de l'appareil sexuel et reproducteur d'un homme, coloré et vu de face

L'appareil sexuel et reproducteur d'un homme se trouve en bas du bassin. Une partie de cet appareil est observable à l'extérieur du corps et l'autre partie se situe à l'intérieur du corps. Il est constitué **des testicules**, qui se situent dans **les bourses**, de **la prostate** et du **pénis** contenant un canal qui s'appelle l'urètre.



prostate
pénis
urètre
testicule
bourse

Ces schémas représentent des formes générales de corps et de sexes mais il existe une grande diversité de corps et de sexes différents qui ressemblent plus ou moins à ces schémas.

Entre les jambes

Schéma d'une adolescente avec son sexe, au repos, coloré vu de l'extérieur

De l'extérieur, le sexe d'une adolescente se situe entre ses jambes et il est composé de la vulve. Au milieu de la vulve, il y a un trou qui s'appelle orifice du vagin. Vers l'avant de l'orifice du vagin, un morceau de peau, le **capuchon**, recouvre le **gland du clitoris**. Sur les bords de la vulve, des replis de peau sont présents, ils s'appellent les **lèvres**.

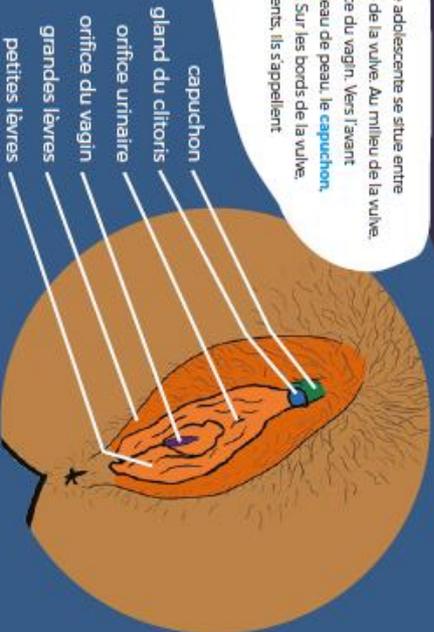


Schéma d'une adolescente avec son sexe excité, coloré vu de l'extérieur

Lorsqu'une adolescente est excitée, son sexe change. Les **lèvres** et le **clitoris** se gonflent, le **gland du clitoris** apparaît. Il est sensible au toucher et il procure des sensations agréables. L'**orifice du vagin** s'ouvre et le vagin devient humide.

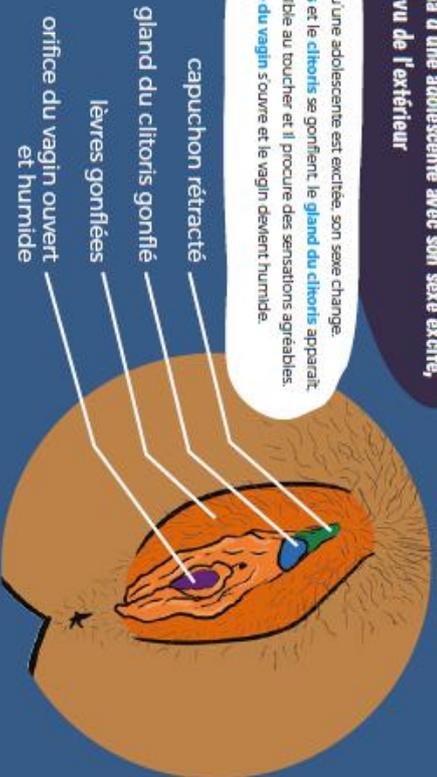


Schéma d'un adolescent avec son sexe, au repos, coloré vu de l'extérieur

De l'extérieur, le sexe d'un adolescent se situe entre ses jambes et il est composé du pénis. Le morceau de peau au bout du pénis s'appelle le **prépuce** et il recouvre le **gland du pénis**. En dessous du pénis, se trouvent les **bourses** dans lesquelles il y a les **testicules**.

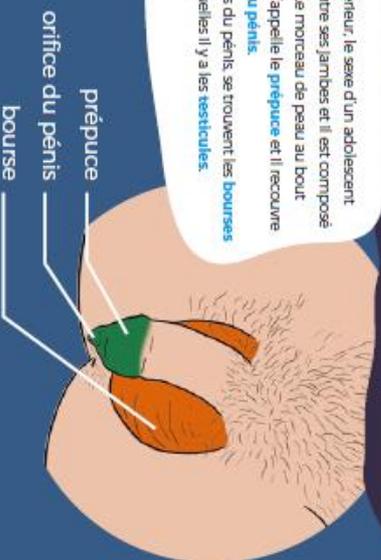
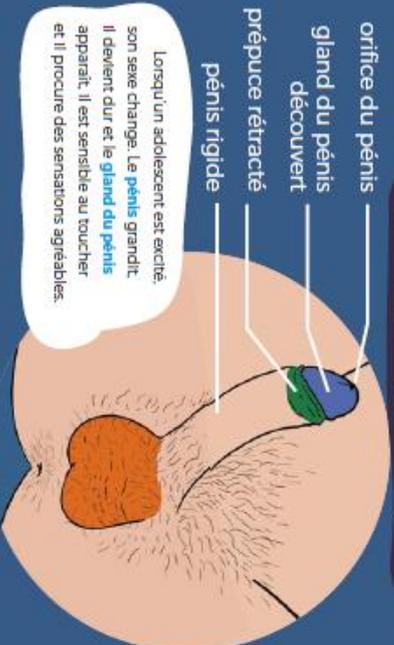


Schéma d'un adolescent avec son sexe excité, coloré vu de l'extérieur

Lorsqu'un adolescent est excité, son sexe change. Le **pénis** grandit, il devient dur et le **gland du pénis** apparaît. Il est sensible au toucher et il procure des sensations agréables.



Ces schémas représentent des formes générales de corps et de sexes mais il existe une grande diversité de corps et de sexes différents qui ressemblent plus ou moins à ces schémas.

Annexe 6 : Violent-o-mètre « amitié »

<p>Profite de tes copains et copines si ils ou elles</p>	<p>Respectent tes goûts, tes loisirs, tes décisions</p> <p>Acceptent tes autres amies</p> <p>Ont confiance en toi</p> <p>Sont contentes quand tu vas bien</p> <p>Vérifient que tu es d'accord pour faire un jeu / une activité</p> <p>Te demandent du goûter</p> <p>Rigolent avec d'autres copains</p>	
<p>Ce n'est pas grave si ils ou elles</p>	<p>S'adressent à toi avec un diminutif ou un surnom que tu n'aimes pas</p> <p>Se moquent de ta famille</p> <p>Te font du chantage si tu refuses de faire quelque chose</p> <p>Rabaissent tes idées</p> <p>Ne veulent jamais que tu joues ou que tu discutes avec elles/eux</p> <p>Se moquent de toi ou de tes jeux, souvent devant les autres</p> <p>Te bousculent et ne s'excusent pas</p> <p>Te montrent qu'ils/elles sont jaloux/jalouses</p> <p>Te manipulent, te mentent pour te faire du mal</p> <p>Répètent un secret que tu leur avais demandé de garder</p> <p>Fouillent dans ton cartable</p> <p>Te demandent du goûter pour la 10e fois</p> <p>Volent tes affaires</p> <p>Insultent violemment ta famille</p>	
<p>Fais rapidement un message clair et fais attention à toi si ils ou elles</p>	<p>Se mettent très en colère contre toi lorsque quelque chose leur déplaît</p> <p>Te menacent / te rackettent</p> <p>Te poussent, te giflent, te frappent</p> <p>Te montrent un objet très dangereux</p> <p>Menacent un autre enfant devant toi</p> <p>Ne t'écoutent pas quand tu dis NON à un câlin ou un bisou</p> <p>Touchent une partie de ton corps alors que tu n'es pas d'accord</p>	
<p>Alerte rapidement un.e adulte de confiance si ils ou elles</p>		

Dans le cadre de mon écrit de fin de formation au Conseil conjugal et familial, j'ai choisi de traiter le sujet suivant : En quoi les animations d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle en école primaire sont des leviers pour la prévention des violences intrafamiliales? Il me semblait intéressant d'étudier ce sujet d'un point de vue de future professionnelle et sur mon territoire. Pour comprendre et développer cette thématique je me suis basée sur plusieurs recherches documentaires, sur mes stages, des retours d'intervenant·es et sur mon expérience personnelle et professionnelle.

Cet écrit vient questionner les spécificités de ce public et des animations d'éducation à la vie affective et sexuelle. Il vient aider à comprendre ce que sont les violences intrafamiliales et leurs impacts sur les enfants. Il permet également d'avoir une vision sur les actrices·eurs du territoire sur ces sujets et ce qui peut servir d'outils. Il initie une réflexion sur l'importance de la prévention.

Mots clés : animation d'éducation à la vie affective et sexuelle, prévention, violences intrafamiliales, école primaire, enfants, outils, adaptation

